This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

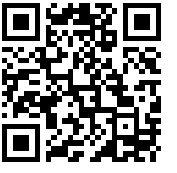

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr
39
20

M

Digitized by Google

Fr 39.20

HARVARD UNIVERSITY.

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY.

5391

Exchange

December 20, 1873.

TRANSFERRED

TO

HARVARD COLLEGE

LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LII[e] ANNÉE. — 1870-1871.

DEUXIÈME SÉRIE. — XIX[e] ANNÉE.

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

METZ.

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,

Rue des Clercs, 14.

1871

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — E. Réau, imprimeur de l'Académie.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LIIe ANNÉE. — 1870-1871.

DEUXIÈME SÉRIE. — XIXe ANNÉE.

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

A METZ.

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,

Rue des Clercs, 14.

1871

Digitized by Google

Δ
Fr 39.20

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
SEP 29 1936

Digitized by Google

SÉANCE

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 1871

LECTURE

FAITE

PAR M. A. JACQUET, PRÉSIDENT

LUCIEN ET SON ÉPOQUE.

Messieurs,

Par suite de circonstances douloureuses, sur lesquelles il me serait pénible d'insister, la séance publique de l'Académie de Metz n'a pu avoir lieu cette année. Permettez-moi de remplacer par une simple communication le discours que le président de l'Académie aurait dû, selon l'usage, prononcer à la séance. Le sujet de la notice que j'ai l'honneur de vous soumettre a déjà fait l'objet d'une conférence publique à l'hôtel de ville. En vous offrant ce même travail sous une forme nouvelle, j'ai été guidé par le désir de

Digitized by Google

rendre une fois de plus hommage à l'activité féconde avec laquelle l'Académie de Metz a créé et développé l'utile institution des conférences publiques, et de lui adresser un témoignage de ma vive gratitude pour le bienveillant accueil dont elle m'a honoré. Une autre raison pourrait encore me déterminer à choisir pour sujet de cette étude les œuvres d'un écrivain qui a été le peintre de la décadence romaine. A Dieu ne plaise que je veuille assimiler notre temps à celui dont Lucien nous retrace le tableau ! Il ne serait pas impossible toutefois de retrouver entre les deux époques quelques analogies partielles, quelques traits qui pourraient être pour les français du dix-neuvième siècle, non pas, certes, des motifs de découragement, mais des avertissements salutaires qu'il serait imprudent de négliger.

L'écrivain dont je me propose de vous entretenir, le satirique Lucien, mérite à un double titre de fixer notre attention. Non-seulement les ouvrages qu'il nous a laissés sont des chefs-d'œuvre étincelants d'esprit et de malice, et qui, par l'exquise perfection du style, rappellent, dans un temps de décadence, les plus beaux jours de la littérature grecque ; mais ces mêmes ouvrages nous présentent la peinture d'une époque intéressante entre toutes à étudier, celle qui a vu s'accomplir la plus grande révolution morale dont l'histoire ait gardé le souvenir. Né dans un siècle où la religion païenne ne faisait plus guère illusion à personne, où le Christianisme n'avait pas encore triomphé, où la ruine des croyances religieuses et philosophiques laissait le champ libre à un scepticisme corrupteur et à de puériles superstitions, Lucien nous retrace avec une fidélité et une verve des plus irrévérencieuses les vices, les travers, les

Digitized by Google

ridicules de ses contemporains. Dans ses immortels pamphlets, il met en pleine lumière toutes les misères, toutes les hontes de la société vieillie et malade dans laquelle il vit, dont il précipite lui-même la chute par ses attaques, et dont il prononce le plus gaîment du monde l'oraison funèbre.

Lucien était né dans une ville de Syrie, à Samosate, vers l'an 140 de notre ère, sous les dernières années du règne d'Adrien ou les premières de celles d'Antonin le Pieux. Comme, à cette époque, les lettres et les arts de la Grèce avaient pénétré dans tout l'Orient et que la langue grecque était devenue la langue universelle, il n'y a pas lieu de s'étonner que Lucien ait pu dans ce canton reculé de l'Asie, faire d'excellentes études, et développer en lui cette fleur d'atticisme qui distingue tous ses écrits. Au sortir des écoles publiques, le père de Lucien, qui voulait donner à son fils une profession lucrative, le plaça en apprentissage chez son oncle qui était statuaire. Mais ses débuts ne furent pas heureux. Il brisa une tablette de marbre qu'on lui avait donnée à polir, et reçut de son oncle une correction qu'il n'oublia point. Il a lui-même raconté, dans son opuscule intitulé *le Songe*, cet épisode de sa jeunesse, avec la simplicité malicieuse qui est un des traits caractéristiques de son talent. Il suppose que, dans la nuit qui suivit sa mésaventure, il vit apparaître en songe deux femmes : l'une était la Sculpture, l'autre la Science. Chacune d'elles s'efforçait de l'entraîner de son côté. La Sculpture lui promettait la gloire de Phidias ; la Science, dans un éloquent plaidoyer, lui vantait les charmes de la Renommée littéraire et les jouissances délicates de l'étude. La Science n'eut pas de peine à gagner sa cause et à détourner Lucien de la Statuaire. Le souvenir de

Digitized by Google

l'hospitalité qu'il avait reçue chez son oncle venait merveilleusement en aide à ses arguments.

Lucien prit bientôt son parti et travailla pour devenir sophiste. D'abord avocat au barreau d'Antioche, il se dégoûta bientôt de la chicane et alla chercher sur un plus vaste théâtre, sur les places publiques, la gloire de l'éloquence. C'était alors le beau temps des sophistes. Des déclamateurs allaient de ville en ville, annonçant une représentation oratoire, comme un musicien ambulant annonce un concert; colportant de province en province un beau discours, et devant une multitude accourue de loin pour les entendre, ils développaient, en torturant leur esprit et le sens commun, des sujets dont la bizarrerie nous étonne.

Ses titres ont toujours quelque chose de rare,

dit un personnage de Molière. On en peut dire autant des sophistes. Leur éloquence consistait en tours de force. C'était du nouveau, de l'imprévu, de l'impossible. Par exemple, on célébrait, dans un éloge solennel, les mérites du perroquet, de la souris, du hanneton, ou même d'insectes plus petits et plus incommodes. Lucien, paraît-il, ne dédaigna pas d'exercer son talent à ces laborieuses futilités. Il eut le mérite, du moins, dans le choix de ses sujets, de respecter un peu plus le bon sens que ne le faisaient ses confrères, et de répandre sur ces chefs-d'œuvre trop ingénieux d'une rhétorique microscopique, toutes les grâces d'une imagination vive et d'un pinceau délicat. Lucien parcourut ainsi la Gaule, l'Italie, la Grèce, voyageant et déclamant, jusqu'au jour où son éclatante renommée attira sur lui les regards de l'Empereur, et lui valut une charge importante dans la province d'Égypte. Ce fut là, dit-on, que s'acheva sa

Digitized by Google

carrière. Il s'est plu, dans un de ses ouvrages, à recueillir des exemples de longévité. Nous voyons qu'il eut le bonheur d'en grossir la liste. Les savants se sont donné beaucoup de peine pour savoir à quel accident ou à quelle maladie il fallait attribuer sa mort. Mais, comme il s'est éteint à l'âge de 90 ans, admettons qu'il est mort simplement de vieillesse, et passons.

C'est vers l'âge de quarante ans que Lucien renonça aux déclamations frivoles et résolut d'appliquer à des travaux plus importants la maturité pleine et parfaite de son esprit. C'est alors qu'il écrivit les satires qui l'ont rendu immortel, et qui ont porté le dernier coup à l'édifice, depuis longtemps ébranlé, de la religion païenne.

Où en était le paganisme au moment où Lucien dirigea contre lui cette suprême attaque ? C'est ce qu'il importe d'examiner rapidement.

J'ai dit que le paganisme ne faisait plus guère illusion à personne. Quelques explications, quelques restrictions mêmes, sont ici nécessaires.

Bien avant Lucien, des poëtes, des philosophes, des politiques même, avaient manifesté hautement leur incrédulité à l'endroit des fables mythologiques. Aristophane, chez les Grecs, ne s'était point fait scrupule de mettre sur la scène comique quelques dieux de second ordre, et de leur prêter un rôle, un langage et des attitudes qu'on ne tolèrerait pas chez un simple mortel un tant soit peu bien élevé. A Rome, Lucrèce condamnait, au nom de la science, des divinités impuissantes et méprisables. Cicéron s'en raillait ouvertement. On connaît le mot du grave Caton sur les augures. Sous l'Empire, les stoïciens flétrissaient, au nom d'une morale de plus en plus

Digitized by Google

épurée, une religion corruptrice. Et cependant, le paganisme subsistait, et l'on peut juger de sa solidité par la résistance qu'il opposa aux efforts et à l'héroïsme des premiers chrétiens. Quels appuis pouvaient donc le soutenir ? La réponse est facile. D'abord, le paganisme était la religion établie ; il existait ; il était protégé par sa durée même, par la force de la tradition et de l'habitude, par l'insouciance presque générale. On le tolérait, sans le respecter, et on le laissait vivre, parce que, pour le renverser, il eut fallu se déranger : c'eut été une affaire. En outre, sans être religion d'État, le paganisme avait été, de tout temps, lié à la politique. Après la chute de la République, cette union était devenue encore plus étroite, depuis que l'apothéose plaçait les empereurs dans l'Olympe après leur mort. Les courtisans respectaient en Jupiter le collègue de Caracalla. Ils ne se risquaient guère à médire de l'Olympe ; car, médire de l'Olympe, c'eut été faire mine de démolir la maison dans laquelle le souverain du monde devait coucher le soir. Enfin, le paganisme n'imposait aucun joug incommode. Les riantes fictions de la mythologie se conciliaient fort bien avec la corruption des mœurs ; tous les vices, comme le dit Polyeucte, avaient leurs maîtres dans le ciel : pour les libertins, l'exemple venait de haut. Indifférente à l'immoralité de certaines traditions, la foule s'extasiait devant la magnificence des cérémonies religieuses : l'éclat des fêtes séduisait son imagination et ses yeux, et elle prenait trop de plaisir aux saturnales pour en réprouver les licences.

Telle était donc la situation du paganisme. Ruiné dans les consciences honnêtes et éclairées, il subsistait encore dans les cérémonies du culte et dans les institutions de l'État. Les fondements étaient minés,

Digitized by Google

mais l'édifice était debout. En un mot, il était assez affaibli pour qu'une attaque, comme celle de Lucien, fût possible ; assez puissant encore, pour qu'elle fût justifiée.

Dans son attaque, Lucien adopta une tactique aussi habile qu'originale. Les bouffonneries d'Aristophane répugnaient à son atticisme. Certes, rien ne lui eut été plus facile que de faire rire un certain public par une grossière parodie. Ce genre de travestissement, dans lequel on accumule à dessein des contrastes imprévus entre de nobles choses et un langage vulgaire, des anachronismes calculés, le burlesque dans l'impossible, a pu fournir quelquefois à nos scènes comiques un sujet de farces assez amusantes. Tel n'est point le genre de Lucien. D'autre part, bien qu'il ait signalé dans ses œuvres la contradiction, alors de plus en plus marquée, entre le dogme et la morale, et l'aveuglement des hommes qui glorifiaient chez les dieux des actes que les tribunaux ordinaires auraient sévèrement condamnés chez de simples mortels, il prend rarement le ton d'un moraliste austère qui tonne et s'indigne. Non : pour rendre les dieux méprisables, il les montre tels qu'ils étaient. Il est certains visages pour lesquels une photographie semblera toujours une satire.

Dans ses *Dialogues,* Lucien se contente de reproduire, mais en les arrangeant avec une industrieuse malice cachée sous une candeur apparente, les scènes mythologiques consacrées par la tradition ; en sorte que les mêmes fables, que l'on admirait religieusement dans Homère, apparaissent aux regards désillusionnés du lecteur ce qu'elles étaient réellement, c'est-à-dire des immoralités gracieuses ou puériles. Ainsi Lucien, au point de vue du paganisme, est ri-

Digitized by Google

goureusement orthodoxe. Il n'altère en rien le caractère traditionnel des dieux de l'Olympe ; seulement, il les dépouille de ces épithètes majestueuses dont Homère les affublait. Il ne les travestit pas : il se contente de les déshabiller. Il nous introduit dans l'intimité de leur vie familière et souvent fort peu édifiante ; il les met en scène, il les fait agir, parler, se quereller ; il nous fait assister au mauvais ménage de Jupiter et de Junon, aux disputes d'Hercule et d'Esculape, aux petites intrigues qui se nouent et se croisent dans le palais des dieux. Pas le moindre mur qui protége leur vie privée contre les regards de ce chroniqueur indiscret qui nous raconte l'Olympe au jour le jour. C'est le Brantôme de la cour céleste. Il sait tout et dit tout. Je parierais que le plus mince fonctionnaire de l'Empire romain était mieux protégé que les divinités de Rome contre les traits de la médisance.

Ces divinités, qui vivaient assez mal entre elles, ne vivaient guère mieux avec les hommes. Elles se plaignent aigrement de la rareté des sacrificateurs et de l'abandon où sont laissés leurs autels. Dans plusieurs *Dialogues*, Jupiter revient sur ce sujet qui paraît le toucher vivement. Ce qui le fâche le plus, c'est la concurrence déloyale que lui font les dieux de l'Égypte et de la Syrie qui sont accueillis, au même titre que lui, dans le Panthéon du Capitole. Ces dieux étrangers et usurpateurs lui empruntent sans façon ses attributs, ou, ce qui est plus grave, lui en prêtent quelques-uns des leurs. C'est ainsi qu'Anubis s'est permis de le gratifier d'une paire de cornes, ornement dont le roi de l'Olympe semble médiocrement flatté. Du reste, il ne s'occupe guère autrement de ce qui se passe chez les hommes. Il distribue à tort et à travers les biens et les fléaux, la richesse par-ci, la grêle par-là, un bon

Digitized by Google

vent d'un côté, la peste d'un autre. C'est surtout à l'heure du dîner, quand il éprouve ce vulgaire besoin que les simples mortels nomment la faim, qu'il expédie lestement les affaires courantes de l'humanité. Il existe, il est vrai, de par le monde, certains hommes qui lui demandent compte de son administration. Les stoïciens, par exemple, ses ennemis acharnés, font aux abus de son gouvernement une opposition systématique. Le misanthrope Timon fatigue le souverain du ciel par une série d'interpellations aussi gênantes qu'irrévérencieuses. Jupiter, le plus souvent, accepte la discussion, répond de son mieux, c'est-à-dire fort mal, aux arguments du philosophe, puis, quand il se voit confondu, il menace le contradicteur de son tonnerre, ce qui ne prouve rien, sinon sa faiblesse en dialectique. Timon, d'ailleurs, ne s'effraie pas de la menace : « Tu sais bien, lui dit-il, que ta foudre n'est » plus qu'un tison éteint. »

Voilà donc où en étaient les croyances religieuses à cette époque de l'Empire romain ! C'est avec cette irrévérence que parlait des dieux, non pas un pauvre diable de mécréant, en lutte avec le gouvernement et avec la société, mais un grand personnage, un haut fonctionnaire de beaucoup d'esprit, un homme qui, chose assez rare, était à la fois très-populaire et très-bien en cour ! On se demande si, du moins, au milieu de cette société libertine, la philosophie pouvait suppléer à la religion. Hélas ! les philosophes ne méritaient pas plus d'estime que les dieux ! Jadis, même sous l'Empire, la philosophie avait formé de nobles caractères. C'était elle qui soutenait la constance intrépide des Thraséas et des Helvidius Priscus ; c'était elle qui représentait l'indépendance au sein du Sénat, et la vertu au milieu de la corruption générale. Mais,

Digitized by Google

au temps de Lucien, les philosophes étaient singulièrement dégénérés. Ce n'était plus que de misérables charlatans, impudents, braillards, hypocrites, toujours prêts, selon l'expression du satirique, *à lécher la crasse des oboles.* Le métier de philosophe, car c'était un métier, n'exigeait pas une mise de fonds considérable : une besace, un bâton, une barbe qu'on avait grand soin de négliger, voilà tout l'attirail d'un philosophe et toute la garantie de son mérite ! « Quels étaient, » dit Voltaire, les philosophes que Lucien livrait à » la risée publique ? C'était la lie du genre humain ; » c'étaient des gueux incapables d'une profession » utile, des gens ressemblant parfaitement au *Pauvre* » *Diable,* qui ne savent s'ils porteront la livrée ou » s'ils feront l'*Almanach de l'année merveilleuse ;* s'ils » travailleront à un journal ou aux grands chemins ; » s'ils se feront soldats ou prêtres, et qui, en attendant, vont dans les cafés dire leur avis sur la pièce » nouvelle, sur Dieu, sur l'être en général, et sur les » modes de l'être ; puis, vous empruntent de l'argent » et vont faire un libelle contre vous. »

L'incrédulité amène presque toujours à sa suite la superstition. Le dix-huitième siècle produisait Mesmer et Cagliostro, les mensonges du magnétisme, les rêveries incompréhensibles de Saint-Martin et de Swedenborg. Ainsi la société romaine, profondément irréligieuse, était infestée par une phalange audacieuse de magiciens, de devins, de sorciers, de joueurs de gobelets, de tireurs d'horoscopes, de diseurs de bonne aventure, de fabricants d'onguents, d'oracles, d'amulettes, qui donnaient à tout le monde, et à tout prix, des consultations et des avis. Ils s'insinuaient surtout auprès des femmes, leur révélaient les secrets de la magie, tout ce qu'il est permis de savoir, et d'autres

Digitized by Google

choses encore. En échange de leurs bons offices, ils récoltaient l'admiration, l'argent, les honneurs divins. Lucien a poursuivi de ses sarcasmes les plus acérés ces fourbes sans vergogne, et surtout le plus célèbre d'entre eux, Alexandre d'Abotonichos, à qui les prodiges ne coûtaient rien, mais rapportaient beaucoup.

Si la morale pouvait exister sans une croyance religieuse ou philosophique, je dirais que Lucien a été un des plus grands moralistes de l'antiquité. Personne n'a flétri avec plus d'énergie les vices du temps, ces vices que l'on voit reparaître à toutes les époques de décadence. Le cadre même qu'il a choisi pour donner aux hommes des leçons qui n'ont encore rien perdu de leur opportunité, est une création des plus originales. Ses *Dialogues des Morts* ont été imités, mais non égalés, par Fénelon, par Fontenelle, et par d'autres écrivains. Dans ces petits drames, dont il sait varier à merveille le ton et les incidents, il venge la raison et la vertu des injustices de la fortune, remet chacun et chaque chose en sa place, rappelle aux puissants la vanité des grandeurs, et console les misérables par la perspective de l'égalité de tous devant la mort. Il y a dans cette partie de son œuvre un sentiment plus élevé que dans le reste, une grandeur de pensée qui ne lui est pas familière, et, pour tout dire en un mot, un écho lointain des leçons austères du Christianisme qui, malgré les résistances et les dédains du satirique, s'imposait sans qu'il s'en aperçût, à sa raison et à son cœur.

Mais Lucien avait-il du cœur? l'habitude de considérer les hommes sous leur côté le plus défavorable n'avait-elle pas étouffé en lui les élans de la sensibilité? A force de médire des hommes n'avait-il pas appris à les haïr? Non, la clairvoyance implacable

Digitized by Google

de Lucien, son bon sens toujours armé en guerre, sa verve moqueuse, n'excluaient point chez lui une sensibilité vraie et profonde, une âme capable de généreuses émotions. Comme la plupart des satiriques, il n'était cruel que dans ses satires; l'esprit seul en lui était impitoyable. Plusieurs passages du *Toxaris*, passages pleins de charme et de délicatesse, sur l'amitié, le dévouement, l'abnégation, révèlent un cœur aimant, une nature accessible aux mouvements les plus doux de la sympathie. La grandeur et l'élévation ne lui faisaient pas défaut: j'en atteste le magnifique hommage qu'il a rendu au talent et au patriotisme de Démosthènes. Un écrivain qui parle en ces termes d'un grand orateur et d'un grand citoyen, n'est pas un railleur de parti pris, un misanthrope irréconciliable : c'est un homme qui sait admirer ce qui est grand, sentir ce qui est noble, et qui, peut-être, comme le héros de Beaumarchais, ne se hâte de rire des folies humaines que dans la crainte d'être obligé d'en pleurer.

Une autre qualité que l'on ne saurait lui contester, c'est son attachement éclairé aux saines traditions du goût littéraire. Dans cette âme, envahie par l'incrédulité, une religion survivait : la religion du beau. Lucien était un des connaisseurs, je dirai même un des artistes les plus distingués de l'antiquité. Il y a dans ses œuvres des analyses de tableaux, des *salons* comme l'on dirait aujourd'hui, qui sont des chefs-d'œuvre de grâce, de fraîcheur et d'éclat. Quoi de plus suave et de plus ravissant que l'image des *noces de Roxane et d'Alexandre?* Avec quelle netteté et quelle vigueur de dessin est reproduite l'allégorie de la *Délation*! Certes, peu d'écrivains ont réuni à un pareil degré des qualités qui semblent s'exclure;

Digitized by Google

un bien petit nombre ont mérité cet éloge de paraître comme Lucien, en exerçant leurs talents dans des genres divers, particulièrement doués par la nature pour chacun de ceux qu'ils traitaient.

Telle est, sous ses aspects variés, l'image du talent de Lucien. Toutefois, en applaudissant à ses qualités brillantes, à la pénétration et à la verve du satirique, aux grâces de l'écrivain, à la délicatesse du peintre, on se voit obligé à de graves réserves, quand on vient à considérer dans Lucien le philosophe proprement dit. Il se raillait sans pitié des croyances religieuses et des opinions philosophiques de son temps ; mais quelles étaient ces doctrines ? que voulait-il édifier sur les ruines du paganisme ? A quelle école se rattachaient, sinon ses convictions, du moins ses sympathies philosophiques ? On ne saurait trop le dire. C'est le propre de la critique et de la raillerie de laisser l'esprit se balancer dans une fluctuation perpétuelle. Ce n'est pas toutefois que Lucien soit un sceptique radical, un Pyrrhonien. Dans un de ses dialogues les plus spirituels, *les Sectes à l'encan*, il se moque très-agréablement d'un disciple de Pyrrhon, qui se voit confondu, comme le Marphurius de Molière, par un argument *ad hominem* vigoureusement appliqué. Lucien est plutôt un éclectique. Comme Descartes, il débute par le *doute méthodique ;* il part du même point que notre grand philosophe ; malheureusement, il s'arrête en chemin. Il recommande quelque part de réfléchir longtemps avant d'adopter une doctrine : il a si bien suivi le conseil pour son propre compte, qu'il y a réfléchi toute sa vie. Lorsqu'on l'interroge sur les graves questions qui doivent le plus vivement préoccuper l'homme, Dieu, l'âme, la liberté morale, la destinée humaine, il vous

Digitized by Google

répond avec la légèreté railleuse d'un sceptique de bonne compagnie, ou même par une audacieuse et choquante négation. Ici, on ne saurait le justifier. Toutefois, sans insister sur un défaut qui tenait moins peut-être au caractère de Lucien qu'à son époque ; sans le condamner plus sévèrement que ne l'ont fait les auteurs chrétiens qui l'ont accueilli, non comme un ennemi, mais comme un allié, on ne peut méconnaître, même au point de vue exclusivement littéraire, la fâcheuse influence exercée sur son talent par cette indécision dans les doctrines. Si, à l'impatience légitime que lui causait la vue de la sottise et de la perversité humaines, s'était jointe une forte conviction qui eût soutenu son génie, ses critiques auraient une portée plus haute, toute son œuvre une autorité plus imposante. Cette œuvre, telle qu'elle est, ressemble à un beau paysage qui n'aurait point de ciel ; ou plutôt, pour employer une comparaison un peu différente, il vous est arrivé sans doute, en face d'un site pittoresque, de contempler avec dépit un ciel brumeux, et de souhaiter qu'un rayon de soleil, perçant un rideau de vapeurs importunes, vienne répandre sur tout le paysage la lumière et la vie, en dessiner les grandes lignes, en colorer les accidents et reculer, pour ainsi dire, les barrières de l'horizon, en ouvrant en face de vous ces vagues et lointaines perspectives où le regard aime à se perdre. Si le soleil reste voilé, vos yeux déçus se détournent bientôt. Tel est le genre de regret qu'on éprouve à la lecture de Lucien. Ce qui manque à son œuvre, c'est une lumière sereine et douce qui vienne d'en haut éclairer l'ensemble du tableau et en poétiser les détails ; il manque le rayon de soleil ! Si vous voulez le voir luire, ce rayon désiré, il faut le chercher d'un autre côté de

Digitized by Google

l'horizon. Tandis que Lucien, au comble de la popularité et de la faveur, applaudi des grands et du peuple, accompagnait d'un éclat de rire la chute de la vieille société, des hommes obscurs, méconnus, persécutés, apportaient au monde une croyance nouvelle. Tandis que Lucien raillait, les chrétiens faisaient mieux : ils mouraient. Or, dans tous les temps, dans tous les pays, les idées qui triomphent, ce ne sont pas celles qui inspirent de spirituelles épigrammes : ce sont celles qui enfantent les grands dévouements ; ce sont celles pour lesquelles on meurt !

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX PENDANT L'ANNÉE 1870-1871,

PAR M. LEJEUNE, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

L'Académie de Metz devait porter la marque des tristesses ressenties par chacun de ses membres. C'est autant pour cette raison, qu'à cause de l'impossibilité d'ouvrir les concours annoncés en 1870, que vous n'avez pas tenu cette année votre séance solennelle, qui a toujours eu le caractère d'une fête. Mais vous avez voulu que le tableau de la vie de la Compagnie pendant les douze mois écoulés jusqu'à la fin du mois de mai 1871, vous fût présenté. Dans ses détails vous retrouverez naturellement la trace de tous les douloureux événements que vous avez traversés, de tous les labeurs publics dont chacun de vous, à des titres divers, a pris courageusement sa part.

On peut dire que c'est la guerre qui vous a enlevé votre Vice-Président. M. Chevrier s'était mis au service de la défense du pays; et il a été victime de son zèle dans la recherche d'un engin nouveau. — Vous aviez vu le jeune docteur grandir en science et bientôt

Digitized by Google

en renommée. Votre sympathie avait suivi tous ces progrès qui n'ont pas altéré un seul instant une modestie toute naturelle ; et, par le titre de Vice-Président de votre Compagnie, vous aviez tenu à reconnaître les nombreux travaux effectués par votre honorable confrère pour toutes les sociétés savantes et utiles de Metz.— Dans le laboratoire où il a été frappé loin de vous, M. Chevrier est mort glorieusement comme le soldat qui succombe en défendant le sol natal, comme le prêtre et le médecin atteints en prodiguant des secours aux blessés. La gloire que lui promettaient ses brillants débuts ne l'aurait pas arraché à son heureux foyer domestique : là, le mari et le père auraient su avec qui la partager.

Vous avez senti, Messieurs, que les coups de la mort ne sont pas moins pénibles parfois, lorsqu'ils brisent une existence après seulement qu'elle a accompli la majeure partie de son cours naturel. Vous vous rappelez l'immense douleur qui s'empara de la cité lorsqu'on apprit la mort de l'homme excellent, de l'administrateur éminent que, depuis de longues années, l'Académie s'honorait de posséder dans son sein comme membre titulaire. Maintenant, Messieurs, à chacune de vos séances, vos regards attristés se portent vers cette place modeste que M. le docteur Félix Maréchal occupait jusqu'au dernier jour avec tant d'assiduité et aussi avec tant d'autorité, lorsqu'il éclairait une discussion de cette parole sobre, juste et si aimée en même temps que si respectée. Mais le souvenir de l'homme de bien ne disparaît pas avec ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Personne, dans la cité messine, n'oubliera, par la suite, que M. Maréchal a consacré à ses semblables le travail de toute sa vie. Il s'est dévoué d'abord aux intérêts individuels dans

Digitized by Google

une longue et savante pratique médicale, ensuite aux intérêts collectifs de diverses sociétés de bienfaisance et de prévoyance, et, enfin, aux intérêts généraux de notre ville. Il a eu assez de force pour toutes ces tâches, pour lesquelles une confiance unanime devait lui montrer qu'il était l'*homme nécessaire*. La douleur patriotique qui devait être sa maladie mortelle, est devenue plus forte que sa volonté le jour seulement où il a senti que désormais il ne pourrait plus rien pour la cité, que par son travail et son intelligente activité, il avait dotée si magnifiquement.

Ce sont aussi les tristesses de la France qui ont hâté pour M. le docteur Scoutetten, la venue de l'instant fatal. Quoiqu'il assistât rarement à vos réunions, il n'oubliait pas l'Académie, qu'il devait savoir fière de ses travaux. Au mois d'août 1870, il vous adressait encore une de ces publications si appréciées des savants et qui avaient porté son nom dans le monde entier. Le moment était solennel déjà pour la cité. M. Scoutetten avait repris la trousse du chirurgien, et les blessés retrouvaient l'opérateur habile qui s'était fait remarquer déjà dans d'autres campagnes. Les fatigues endurées aux ambulances aggravèrent un mal ancien, et qui fut, pour ainsi dire, porté à son comble par les malheurs publics. M. Scoutetten y succomba.

Comme M. le docteur Scoutetten, M. André était membre associé-libre résidant de l'Académie. C'était un homme de cœur, un homme de travail, un homme de progrès, ainsi que vous l'a dépeint notre confrère M. Petsche, dans une attachante notice où vous étiez heureux de retrouver l'intelligence hautement sympathique de l'auteur. — Modeste fonctionnaire d'abord, chef d'une maison de commerce plus tard, puis simple

Digitized by Google

commis, M. André montra les mêmes qualités dans ces fortunes diverses. Désireux de faire profiter les autres du résultat de ses expériences et du fruit de ses études, il publia plusieurs mémoires sur les questions touchant aux subsistances. C'est à lui, en grande partie, qu'est due l'introduction de la culture du tabac dans le département de la Moselle. M. André est décédé le 23 septembre 1870.

M. Emy, colonel d'artillerie, avait passé dans la classe des associés-libres non résidants quand ses fonctions l'avaient, pour un temps, appelé à Paris. Son nom était connu surtout pour une spécialité scientifique à laquelle il s'était adonné, et qui demandait autant de patientes recherches que de connaissances. Depuis qu'il avait quitté le service militaire, il avait mis en ordre les matériaux, dès longtemps préparés, d'un ouvrage sur la *serrurerie*. Esprit consciencieux et exact, il voulait ne rien ignorer de ce qui avait été publié sur cette matière, aussi bien à l'étranger qu'en France. La mort le surprit dans ce travail près d'aboutir. M. Emy était un savant : vous me reprocheriez de ne pas ajouter que c'était un cœur droit, un esprit indépendant et loyal.

Autant peut-on dire de M. le colonel Ernest Uhrich, qui mourait au commencement de 1870. Vous lui aviez ouvert en 1854 les portes de l'Académie, en lui décernant le titre de membre correspondant. Durant toute sa carrière, dont on dirait qu'il la brisa trop tôt s'il ne l'avait fait pour obéir à une fermeté de convictions dont on n'a plus guère vu d'exemple depuis lors, durant toute sa carrière militaire bravement remplie, il s'était occupé, en Algérie, d'études archéologiques. Le résultat des fouilles, qu'il fit plus tard aux environs de Phalsbourg, fut aussi heureux que

Digitized by Google

celui de travaux semblables exécutés antérieurement par lui dans notre colonie africaine. Ces découvertes ont été le sujet d'intéressants mémoires. Les mêmes goûts l'avaient porté à former un médaillier important, dont vous a entretenu un juge très-compétent, M. Robert. Tous ceux d'entre vous qui ont connu M. le colonel Uhrich savent que, s'il eût vécu encore au moment des derniers événements, il se serait arraché aux douceurs d'une union trop tôt rompue par la maladie, et qu'il n'aurait pas laissé à son frère seul le privilége de couvrir son nom d'un glorieux éclat.

M. Couvrepuit, agrégé-artiste de l'Académie depuis 1853, a consacré avec zèle et dévouement la plus grande partie de son existence au service de la ville de Metz. Jusqu'au jour où l'âge est venu marquer pour lui l'heure du repos, dont il n'a joui que pendant un petit nombre d'années, il était en même temps à la tête du corps des sapeurs-pompiers et chef de l'économat de l'hôpital Saint-Nicolas. Dans ces dernières fonctions M. Couvrepuit a imaginé, pour la fabrication du pain, un pétrin mécanique qui a rendu d'utiles services.

Bien peu d'entre vous, Messieurs, ont eu l'occasion de voir M. le docteur Allard, de Saint-Honoré-les-Bains : cependant, les travaux qui l'avaient fait admettre au sein de la Compagnie, comme membre correspondant, et ceux qu'il vous offrit depuis ont rendu sa perte très-sensible à l'Académie.

Enfin, avant de clore cette longue liste de morts, nous avons encore à mentionner la fin de M. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, doyen des statisticiens et des économistes, correspondant de l'Académie depuis 1856. On ne saurait mieux le peindre

Digitized by Google

tel qu'il a toujours été, qu'en empruntant ses propres paroles, lorsqu'il a dit de lui-même : Je demandai à la science « des distractions puissantes, des pen-» sées nouvelles, des fatigues salutaires, et cette il-» lusion chérie de travailler pour l'utilité publique, » pour l'agrandissement du domaine intellectuel de » la société et pour la gloire la plus pure de notre » patrie. »

Les départs de membres titulaires et d'associés-libres résidants ont été plus nombreux cette année qu'à aucune autre époque. M. Émilien Bouchotte, M. le général Fournier, M. le baron de Gerando, M. Goulier, M. Sérot, M. Thilloy, M. Mézières, recteur émérite, M. Riolacci et celui qui ne veut pas quitter la charge de secrétaire sans vous remercier de l'avoir honoré de vos suffrages pour ces fonctions, vous ont demandé, en s'éloignant de Metz, à être admis dans la classe des associés-libres non-résidants.

Les vides auraient été plus nombreux encore dans les rangs des membres titulaires, si vous aviez maintenu votre règlement dans la rigueur de ses termes. L'article 9, en effet, porte que les membres titulaires « doivent être domiciliés à Metz ou dans les environs. » Vous avez décidé que ce dernier mot devait être entendu dans son sens le plus large, afin que les membres titulaires, qui iraient s'établir au delà des nouvelles frontières et à peu de distance, à Nancy, par exemple, pussent demeurer dans la classe à laquelle ils appartenaient.

En même temps que vous empêchiez de se distendre des liens auxquels vous tenez à juste titre, vous en resserriez d'autres qui vous sont non moins précieux, en priant M. de Bouteiller, M. Emile Bouchotte,

Digitized by Google

M. le général Didion, M. le docteur Dieu, M. le docteur Haro, M. le docteur Isnard, M. Pêtre, M. de Saulcy, M. le colonel Virlet, M. Worms, associés-libres, de prendre place parmi les membres titulaires et en obtenant leur consentement à cette mesure recommandée par les circonstances.

Vous avez reçu, comme membre correspondant, sur le rapport de M. Abel, M. Olry, instituteur à Allain (Meurthe), que rendaient digne de vos suffrages des travaux archéologiques et géologiques sur diverses parties du canton de Colombey.

Vos séances ont naturellement été moins suivies et moins remplies cette année que d'habitude. Tout votre temps a été occupé en dehors de l'Académie, soit dans l'exercice de fonctions publiques, soit dans l'accomplissement des devoirs que vous créait votre dévouement. Travaux de défense, administration de la cité, veilles dans les ambulances, remplissaient vos journées et vos nuits et vous laissaient peu de loisirs pour ces paisibles études dont le résultat était naguère le sujet de nombreuses et intéressantes communications au sein de la Compagnie.

L'Académie revendiquera comme appartenant à quelques-uns de ses membres l'honneur de deux publications : *Le blocus de Metz en 1870,* et les *Mémoires pour la ville de Metz dans les négociations de paix entre la France et l'Allemagne,* qui montrent ce qu'on a pu réclamer de vous en ces temps d'épreuve, et qui resteront comme des documents intéressants pour l'histoire.

Toutefois, vous avez entendu la lecture d'un certain nombre de mémoires d'un intérêt purement scientifique.

Digitized by Google

Au moment où un cercle étroit enserrait la ville, M. Terquem vous reportait à l'époque de ses courses libres et fructueuses, en vous en communiquant les nouveaux et importants résultats. Tous les travaux de votre savant confrère vous rappellent qu'il est un des familiers les plus assidus de la belle nature dans le département de la Moselle, dont il a, plus que qui que ce soit, contribué à faire connaître le sol.

M. l'abbé Fleck vous transportait dans les hautes et sereines régions de la science, en vous communiquant les calculs qui l'ont conduit à une *résolution approchée de l'équation :*

$$\sin C = \sin \delta - \sin \pi.$$

Science plus familière à tous et plus pratique est celle qui apparaissait dans un travail de M. Émile Bouchotte sur l'*Almanach*. L'almanach, ce petit livre de tout le monde, nécessaire aux plus savants comme aux plus ignorants ! L'exposé simple, clair, complet de ses origines, l'explication de toutes les indications qu'il contient dans un mot, dans une ligne, ne sont-elles pas choses éminemment utiles ? Ce n'est pas ceux qui ont entendu M. Bouchotte qui le contesteront. Ils peuvent seulement regretter que cette érudite dissertation n'ait pas eu sa destination première, qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une conférence publique, afin qu'elle pût profiter à un plus grand nombre de personnes.

M. Émile Bouchotte vous a, en outre, présenté, sous le titre modeste : *Un mot sur saint Bernard et Abailard,* une sérieuse étude des dissidences d'opinions philosophiques qui se sont élevées entre ces deux grands esprits, ont divisé leur temps, et ont même survécu au douzième siècle.

Digitized by Google

Il faut, dit M. Bouchotte en terminant, et comme conclusion de son mémoire, il faut admettre « que les sensations sont de deux ordres distincts, à savoir l'ordre matériel et l'ordre spirituel. » — « De l'ordre » matériel résulte le sentiment des sensations ou la » sensation proprement dite qui nous met en rap- » port avec le monde extérieur, avec le *non-moi,* » avec l'objectif, avec la matière en général. — De » l'ordre spirituel résultent : 1° le sentiment qui » exerce son activité sur notre intelligence, qui nous » avertit des facultés de notre âme; 2° le sentiment » des rapports qui nous conduit à la comparaison et » au raisonnement; 3° le sentiment moral d'où naît » l'appréciation du bien et du mal. Et ces quatre » manières de sentir sont les seules sources de nos » idées. »

Comme les *Observations sur la carte itinéraire de la Gaule,* qui ont paru dans vos *Mémoires,* les *Notes archéologiques,* que vous a lues cette année M. l'abbé Ledain, sont le résultat de nombreuses excursions sur divers points du département de la Moselle et de lectures méditées. L'honorable académicien a rattaché à l'ensemble de ses travaux d'archéologie et de topographie gallo-romaines, la description d'une galerie dans laquelle M. Migette a réuni à l'hôtel de ville des tableaux, des dessins, des photographies, de petits monuments et des objets divers, dont un certain nombre appartiennent à l'époque à laquelle M. l'abbé Ledain a consacré ses intelligentes recherches. Par ses études, votre honorable confrère était bien préparé pour juger cette intéressante collection et pour vous en faire apprécier toute la valeur. Il a terminé son mémoire par de nouvelles considérations scientifiques sur les voies romaines.

Digitized by Google

M. le baron de Gerando vous a fait plusieurs lectures empruntées aux manuscrits laissés par son père.

La première, sous le titre : *Une page de l'histoire de la Moselle pendant les Cent jours*, était la communication d'un rapport adressé le 10 mai 1815 au ministre de l'intérieur par M. de Gerando père, conseiller d'État, commissaire extraordinaire dans la 3e division militaire. Ce document, rédigé à la suite d'une tournée faite dans le département de la Moselle, « contient des appréciations sur la population, sur » l'esprit public, sur quelques notabilités de cette » époque et sur les mesures qui furent prises pour la » défense du territoire. » Ce rapport et une lettre, écrite dans le même mois par M. de Gerando père, attestent la vivacité des sentiments patriotiques dont le département de la Moselle a, depuis lors, donné des preuves irrécusables, et les intentions libérales affirmées par Napoléon Ier à la fin de l'Empire, et reproduites plus tard par Napoléon III pendant vingt ans de règne, avec la même insistance, mais sans être, plus que son prédécesseur, arrivé jusqu'à leur réalisation.

Les *Principes sur l'éducation, la religion, la morale et la politique*, dont vous avez entendu également la lecture, ont été écrits par M. de Gerando sous le règne de Louis XVIII, « à l'époque où l'on pouvait déjà » craindre la déviation des principes posés dans la » Charte constitutionnelle », et pour répondre « à » une communication confidentielle concernant l'é- » ducation d'un prince de la famille des Bourbons. » C'est comme un *précis* de morale. Observées dans l'éducation de la jeunesse et dans le gouvernement des États, les règles qu'il contient formeraient des *hommes* et fonderaient la vraie grandeur des nations.

Digitized by Google

On sent bien là qu'il n'existe en réalité qu'une seule morale : la même pour la vie privée, la même pour la conduite des affaires publiques. C'est une inspiration, vraie et juste, qui a fait dire à l'éminent écrivain : « La vraie éducation est un secours éclairé, » habituel pour le développement graduel des facultés » morales et intellectuelles » ; et plus loin : « Le prin- » cipe de la morale est essentiellement désintéressé. » La loi du devoir est absolue ; *fais ce que dois,* dit- » elle. » Les vues d'utilité ne doivent être employées » que comme auxiliaires du sentiment moral qui est » l'âme de la vertu. » — Et encore : « La politique est » la morale appliquée aux rapports généraux de la » société..... Le principe de la politique est violé » lorsqu'on la fonde sur la force ou sur l'adresse. Il » est méconnu lorsqu'on la fonde sur des idées théo- » cratiques empruntées à la religion, ou sur des » idées de propriété empruntées à la jurisprudence » civile. »

Ayant professé une morale aussi pure et aussi élevée, l'auteur de ces *principes* avait le droit de s'étonner et de s'indigner de la folie et des fautes de l'humanité, lorsqu'il écrivait, en 1842 : « Que de » milliers de victimes humaines sacrifiées par des » guerres qui n'ont rien amené que des destructions » et des haines ! Que de vertus se dépensent dans » des combats désastreux, qui seraient fécondes pour » le bien de l'humanité ! » — « Qui nous donnera de » voir, au lieu de la politique des passions, celle du » bien public ? »

Cela ne semble-t-il pas écrit pour aujourd'hui, ou plutôt pour hier ? Le règne de la morale est de tous les temps ; et c'est surtout quand elle est mise de côté qu'on sent plus cruellement, en dépit de toutes

Digitized by Google

les adresses et de toutes les forces brutales, la puissance véritable qu'elle apporte avec elle.

Le même esprit anime le magistral ouvrage publié par M. Salmon et qui vient d'être honoré par l'Académie française d'un de ses grands prix annuels. C'était une grande et difficile entreprise que la publication d'un livre sur les *Devoirs des hommes,* non pas seulement parce que ceux auxquels on en parle ne veulent pas toujours écouter, mais parce qu'il fallait d'abord que la vie de l'auteur parlât comme son ouvrage. Le lecteur ne pouvait récuser l'autorité de celui qui n'a eu qu'une morale, la seule qui mérite ce nom, pour règle de ses actions ; et il se trouvait en outre captivé par la bienveillance, par l'amour sincère et profond de l'humanité qui inspirent, on le sent, le livre de M. Salmon. L'ouvrage avait été bien accueilli par le public : — l'Académie française n'a fait que ratifier le jugement de l'opinion.

Le poëme de *Velléda,* que vous avait adressé Mme Auguste Penquer, a été l'objet d'un rapport de votre Président. Sobre de jugements, citant souvent, M. Jacquet vous a montré toujours la même critique fine, délicate ; et vous étiez heureux de retrouver dans cette courte étude, toutes les qualités de l'orateur aimé, il faut malheureusement ajouter regretté, de vos conférences de l'hôtel de ville.

Les travaux de deux de vos associés-correspondants, pendant l'année académique, ont pu arriver jusqu'à vous.

M. Alfred Mézières continuait dans sa chaire de la Sorbonne l'explication des œuvres de Gœthe, par l'exposé de sa vie ; et, en même temps, l'éminent professeur reproduisait certaines parties de son cours, dans la *Revue des Deux-Mondes,* en leur

Digitized by Google

donnant un tour particulier d'actualité destiné à avoir une excellente influence sur les esprits.

M. Frédéric Passy, d'un autre côté, tout en préparant la publication des œuvres posthumes d'un ami, M. Clavel, n'a pas cessé de continuer, par la parole et par la presse, le double apostolat auquel il a noblement voué sa vie. Conférences publiques, articles de journaux et de revues, brochures, tels sont les moyens que, sans perdre courage un seul instant, il a employés pour chercher à amener dans les âmes une pacification et un respect de la justice qui préparent à l'humanité des temps meilleurs.

Les événements ont sans doute empêché de se généraliser des communications dont l'Académie a été heureuse et qui ne se sont produites qu'à l'état d'exception. Nous voulons parler des notes intéressantes qui vous ont été adressées par M. Vériot, ingénieur civil, et par M. Clarinval : la première sur un procédé simple et pratique de déterminer le poids spécifique des corps poreux, avec des exemples appliqués à diverses variétés de coke ; l'autre renfermant des observations ingénieuses relatives à la formation accidentelle des glaçons sur la Moselle pendant le cours de l'hiver 1869-1870.

Ce sont, avec les échanges habituels de publications, en tant toutefois que ceux-ci ont été possibles, les seuls rapports que vous ayiez eus avec le monde savant étranger à votre Compagnie.

Les concours n'ayant pu avoir lieu, vous avez maintenu pour l'année prochaine le programme que vous aviez arrêté en 1870.

Vous n'avez pas cru devoir organiser cette année des *conférences* comme les hivers précédents. Après les fatigues physiques, les esprits avaient leurs souf-

Digitized by Google

frances. Rien n'aurait pu les en distraire. L'impression d'une des dernières qui se sont produites sous votre patronage ne s'est pas effacée de votre mémoire. Vous vous rappelez certainement, Messieurs, la parole de ce philosophe convaincu, de ce chrétien fervent, qu'on pouvait appeler un sage et qui devait, si peu de temps après cette communication publique à ses concitoyens, finir sa belle existence. C'était comme un beau rêve, on pouvait se croire transporté dans un monde supérieur, en entendant M. B. Faivre parler des progrès réalisés dans la voie du *respect mutuel*. Les événements se sont chargés de prouver que ce n'était en effet qu'un rêve pour le moment présent. Peut-être serait-il plus consolant d'y voir un idéal qu'on peut atteindre, qu'on doit, en tous cas, poursuivre; et plus pratique aussi serait d'y chercher un conseil qui, suivi généralement, préserverait l'avenir des tristesses présentes dont ce rapport, pour être vrai, devait vous présenter le reflet.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1871-72

(Les concours de l'année 1870-1871 n'ayant pu avoir lieu, le programme suivant de ces concours est maintenu pour l'année 1871-1872.)

L'Académie décernera, au mois de mai 1872, des MÉDAILLES D'OR et des MÉDAILLES D'ARGENT aux meilleurs mémoires qui lui auront été envoyés sur les questions suivantes :

I. — Littérature.

1. Une pièce de vers.
2. Une composition en prose.

II. — Beaux-Arts.

1. Histoire de l'Art ou de l'une de ses parties dans le pays Messin.
2. Biographies d'artistes messins.

III. — Philologie.

Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

(L'Académie a déjà couronné un Glossaire du patois messin : elle remet cependant ce sujet au concours pour provoquer de nouvelles études et un travail complétant celui qu'elle a précédemment honoré d'un prix.)

Digitized by Google

IV. — Histoire.

1. Droit de remontrances des Parlements : origine et histoire.

2. Histoire de la rédaction de la coutume de Metz.

3. Étude historique sur les développements successifs des fortifications de Metz.

4. Histoire d'une ville, d'une localité importante ou d'une abbaye du département de la Moselle.

5. Histoire du Chapitre de la Cathédrale de Metz.

6. Histoire de l'une des collégiales du département de la Moselle.

(Pour Metz : Saint-Sauveur, Notre-Dame-la-Ronde, etc.; — pour le département : Hombourg-l'Évêque, Longuyon, etc.)

V. — Archéologie.

1. Répertoire archéologique du département de la Moselle ou de l'un de ses arrondissements.

2. Description, avec plans, de ce qui reste des anciens édifices ayant appartenu aux grandes abbayes de Metz et du département de la Moselle.

VI. — Sciences.

Une question de *science pure ou appliquée.*

VII. — Agriculture.

1. Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.

N. B. Les concurrents s'attacheront à ne pas dépasser, dans leurs projets de constructions, un chiffre correspondant à une dépense de 400 francs par hectare exploité.

Digitized by Google

2. Étude sur l'alimentation des bestiaux au point de vue spécial des avantages ou des inconvénients que peut offrir l'engraissement excessif des animaux destinés à fournir la viande de boucherie.

3. Mémoire sur les moyens de gérer et d'améliorer les prairies sèches naturelles.

4. Examen des effets obtenus sur les vins de la Moselle par le chauffage, suivant les procédés de M. Pasteur et de M. de Lapparent.

5. Études sur les instruments d'agriculture dont il conviendrait de recommander l'emploi.

6. Études sur les amendements calcaires, et sur les sols auxquels ils conviennent dans le département.

7. Sur l'utilisation des engrais naturels et, en particulier, des purins.

8. Études sur les stations agricoles et sur les moyens de les organiser dans le département de la Moselle.

VIII. — Sériciculture.

L'Académie accordera des médailles aux meilleures éducations de vers à soie, *au point de vue du grainage*, dont il lui sera rendu compte et dont elle aura pu constater les résultats.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En dehors des sujets proposés, tout travail se rapportant aux matières indiquées dans ce programme, pourra être couronné par l'Académie, s'il lui est soumis.

Les mémoires sur les diverses questions devront être adressés, avant le 1er mars 1872, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Digitized by Google

Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires et les associés-libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les ouvrages imprimés ou manuscrits envoyés à l'Académie pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1871-1872.

Président titulaire : M. VIRLET, O. ✱, ancien colonel d'artillerie.

Président honoraire : M. JACQUET, A. ❶, professeur de rhétorique au lycée.

Vice-Président : M. H. MAGUIN, avocat.

Secrétaire : M. ABEL, avocat, docteur en droit.

Secrétaire-Archiviste : M. MARCUS, ✱, ancien officier du génie.

Trésorier : M. FLECK (l'abbé), professeur au grand séminaire.

Agent : M. LEGOUT.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. P. ANDRÉ,

PAR M. PETSCHE.

Messieurs,

C'est une pieuse tradition que cet usage consacré parmi vous de rappeler dans de courtes notices la vie et les mérites des membres que la mort enlève à l'Académie. Il est des époques où vos rangs serrés ne subissent que de loin en loin quelques rares éclaircies. Quand alors un vide se forme, tous les yeux se tournent avec sympathie sur le travailleur tombé, et chacun se complaît à lui donner un souvenir d'affection. Mais il est des moments terribles où la mort frappe à coups redoublés, et où des catastrophes imprévues dispersent ceux qu'elle a épargnés. Au milieu de ces crises douloureuses, c'est à peine si ceux qui restent parviennent à se compter; on cite les victimes les plus illustres, mais on oublie facilement les combattants plus modestes qui ont disparu obscurément dans la mêlée. Nous traversons une de ces périodes pénibles, nous sommes réduits à nous demander si les jours de notre Compagnie elle-même ne sont pas mesurés, et cependant vous avez tenu à

Digitized by Google

ce que rien ne soit changé dans vos anciens errements, en tant surtout qu'ils se rattachent au culte des morts. C'est pour répondre à ce désir élevé que je viens aujourd'hui essayer de faire revivre pendant quelques instants la physionomie aimable d'un de vos anciens confrères, M. Pierre André, que vous avez perdu il y a plusieurs mois déjà, au milieu même des épreuves du siége de Metz. Vous prêtez toujours à ces évocations du passé une attention bienveillante qui a son origine dans les sentiments d'estime et dans les égards réciproques par lesquels vous êtes tous unis. C'est une tradition d'indulgence qui facilitera ma tâche et dont je serai heureux de profiter.

M. Pierre André est né à Metz en 1787. Il appartient donc à cette génération qui a vu les grands événements de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, génération élevée au milieu des discordes intérieures et des guerres étrangères, et dont les derniers représentants s'éteignent en laissant la patrie livrée à de nouvelles et plus terribles calamités. C'est vous dire les difficultés auxquelles M. André s'est heurté dès le début de sa vie, et les tristesses qui ont assombri ses derniers moments.

Son père était attaché à l'administration des lits militaires, homme modeste et estimé. Pierre avait seize ans quand il perdit ce soutien. Il s'était destiné jusqu'alors à la médecine, et avait montré dans ses premières études une ardeur remarquable avec une rare netteté de jugement. La mort de son père, et la situation précaire d'une famille nombreuse, dont il devenait le chef, le firent renoncer à une carrière qui répondait si bien à l'activité curieuse de son esprit. Il fallait suffire à des besoins multiples, immédiats,

Digitized by Google

impérieux. Pierre demanda et obtint, malgré son jeune âge, de succéder à son père. Nous le voyons donc commencer à seize ans, avec une abnégation patiente et un courage infatigable, une vie de labeur quotidien qui assure son indépendance en même temps que l'existence des siens. A quatre-vingt-deux ans, quelques jours avant de mourir, il travaille encore, et vous avez pu le voir jusque dans ces derniers temps cheminer chaque jour vers son bureau pour accomplir fidèlement sa tâche régulière.

Bien des vicissitudes cependant ont agité cette longue existence, toujours utilement occupée.

En 1814 et 1815, M. André est conservateur des approvisionnements du siége de Metz, sous la direction de M. de Lardemelle dont il devient l'auxiliaire intelligent et dévoué.

De hauts témoignages de satisfaction prouvent la prévoyance et les soins avec lesquels il s'acquitta à cette époque des gestions délicates qui lui furent confiées. L'avancement s'offrait alors à lui, et il aurait pu facilement s'élever sur les échelons de la hiérarchie administrative, mais, exemple d'un rare désintéressement, il sut sacrifier une ambition légitime à l'attachement qu'il avait pour un chef auquel il était indispensable.

Il renonce en 1820 aux fonctions publiques. Une nouvelle voie s'ouvre devant lui, et pendant quelque temps le bonheur lui sourit. Il venait d'épouser Mlle Lalliez, dont le père, chef de bataillon d'artillerie, avait fait avec distinction une grande partie des guerres de la République et de l'Empire. Il entrait dans une famille considérée. L'aisance lui arrivait avec toutes les joies d'une union contractée par une inclination réciproque. Il se fait commerçant. Il crée

Digitized by Google

des moulins à Daspich, près de Thionville. Son établissement se développe et prospère. Le premier dans le pays il expédie des farines jusqu'à Lyon ; il introduit les machines les plus perfectionnées et n'en occupe pas moins de nombreux ouvriers. Ce sont les plus belles années de sa vie ; c'est l'épanouissement de toutes ses facultés, et pour juger de ce que fut alors M. André, je vous engage à relire les pages si pleines d'une exquise sensibilité qu'il a fait paraître dans l'ouvrage intitulé *Metz littéraire,* et qui sont l'expression du bonheur dont il jouissait à cette époque. Vous y retrouverez cette nature douce et paisible, cette âme un peu candide qui croit facilement au bien, et qui juge des autres par les sentiments généreux dont elle est elle-même animée, cet esprit fin et délicat qui s'intéresse à tout et saisit en toute chose le côté poétique et élevé. C'est à cette époque que remontent les premières publications de M. André. Elles paraissent d'abord dans *l'Utile,* journal populaire de la Moselle, qui compte parmi ses fondateurs et ses collaborateurs les hommes les plus éminents du parti libéral du pays.

M. André appartient à ce parti. Il affirme hautement ses opinions, il les défend courageusement et apporte dans sa polémique tant de loyauté et de courtoisie que les hommes des bords les plus opposés conservent avec lui les meilleures relations d'amitié. Les électeurs le nomment en 1830 au Conseil d'arrondissement de Thionville, il entre à la même époque au sein du Conseil municipal de cette ville et se livre à l'étude des intérêts du pays avec autant d'ardeur que de désintéressement.

M. André jouissait alors des biens les plus enviés dans ce monde : industrie prospère et large aisance,

Digitized by Google

influence sociale et politique, amitiés nombreuses et joies complètes du foyer domestique. Aucun nuage ne troublait un bonheur qui était en définitive son œuvre, et dont il faisait profiter tous ceux qui l'entouraient. Mais bientôt les revers arrivent.

Les moulins de la ville de Metz, rétablis avec de nouveaux perfectionnements, créent à ceux de Daspich une concurrence inégale et écrasante. La lutte devient impossible ; on vend Daspich, on dit adieu à la vie de campagne qu'on avait tant aimée ; je ne dirai pas que les amis s'éloignent, ils restent au contraire fidèles et plus affectueux que jamais, mais on ne vit plus de la même vie. M. André rentre dans Metz, et dans un âge déjà avancé, il accepte des fonctions dans une compagnie d'assurance et plus tard dans une maison faisant le commerce de grains. Des spéculations bien conçues lui permettaient d'espérer un retour de prospérité, mais la révolution de 1848 entraîne, au milieu de beaucoup d'autres ruines, celle de ses derniers projets d'ambition personnelle.

L'adversité n'eut aucune prise sur son courage. La sérénité de son caractère n'en fut pas altérée, et son esprit laborieux continua à chercher de nobles distractions dans les études les plus variées.

C'est peu de temps après son retour à Metz, en 1844, que l'Académie lui fit une place dans ses rangs. Vous l'avez vu constamment assidu à vos séances, participer à vos travaux, et prêter une attention bienveillante aux communications de ses confrères.

En 1845, fondateur du Comice agricole de Metz, il en devient le président. Pendant dix ans, ce fut une de ses plus chères occupations que de préparer les travaux de cette utile assemblée et d'en diriger

Digitized by Google

les délibérations. Il se retrouvait en quelque sorte de nouveau au milieu de ces cultivateurs parmi lesquels il avait passé ses meilleures années et auxquels il avait voué tant d'affection.

C'est dans cette période de sa vie que j'ai connu pour la première fois M. André. Interne au collége royal de Metz, je sortais de temps en temps de ma prison, cherché par ce correspondant toujours empressé, et sa demeure hospitalière devenait pour moi une seconde maison paternelle. Il m'était doux d'oublier les petites misères de la vie de pensionnaire dans cet intérieur où tout respirait la paix et l'affection, et où l'on goûtait les plaisirs élevés de l'esprit au milieu des joies de la famille.

Tel j'ai connu alors M. André, tel je l'ai retrouvé plus tard quand, devenu à mon tour citoyen libre de notre chère ville de Metz, j'ai été mêlé plus intimement à la vie de ses diverses sociétés. Pardonnez-moi, je vous prie, Messieurs, ce souvenir personnel. C'est une dette de reconnaissance dont je m'acquitte envers la mémoire d'un vénérable ami bien digne d'être regretté.

L'esprit de M. André, plein d'initiative, était toujours à l'affût de quelque proposition utile. C'est sous son impulsion que le Comice agricole de Metz se décida à faire auprès du gouvernement les premières démarches pour obtenir l'introduction de la culture du tabac dans le département de la Moselle. Nous trouvons à ce sujet des détails intéressants dans le procès-verbal de la séance du 20 mai 1850.

M. André rappelle que la culture du blé est tellement répandue dans nos contrées que la mercuriale du département offre généralement les prix les plus bas de toute la France : l'agriculture ne retrouve pas

Digitized by Google

toujours le loyer de la terre et les frais de son travail ; elle a besoin de chercher un dédommagement dans la culture des plantes industrielles au développement desquelles certaines parties du territoire se prêtent admirablement. M. André fait connaître qu'à l'époque où le comté de Créhange était une dépendance de l'Empire germanique, on y cultivait un tabac d'une qualité très-appréciée. Le souvenir en est resté dans les dix ou douze communes qui composaient la petite seigneurie.

Ce précédent historique prouvait les excellents résultats qu'on était en droit d'attendre des terrains argilo-calcaires de notre département, de ceux surtout qui appartiennent à la formation du muschelkalk. Une première demande, adressée en 1818 à l'administration supérieure par le Conseil général de la Moselle, était restée infructueuse. Plus de trente ans après, M. André et le Comice avec lui reprenaient la question, et vous savez que leurs efforts ont fini par aboutir et ont procuré à plusieurs de nos cantons un nouvel élément de richesse.

J'aurais voulu avoir les loisirs nécessaires pour rechercher ainsi la part prise par M. André à beaucoup de progrès réalisés dans le pays, et pour vous signaler tous les services qui ont marqué son passage à la présidence du Comice. Cette société les a reconnus en lui décernant, en 1858, une grande médaille d'argent comme témoignage de reconnaissance.

J'aurais voulu aussi passer avec vous en revue les nombreuses publications que M. André a fait paraître dans les trente dernières années de sa vie et vous montrer dans toutes, avec de savantes recherches et des aperçus ingénieux, une constante préoccupation du bien public.

Digitized by Google

Si vous parcourez les recueils du *Courrier de la Moselle* depuis 1840, vous trouvez cet infatigable travailleur à chaque instant sur la brèche, soit qu'il s'agisse de propager quelques conseils utiles aux agriculteurs, ou de faire connaître des détails intéressants de statistique sur la consommation de la viande, ou sur la production du blé; soit qu'il faille, comme en 1864, combattre pour que Metz partage avec Nancy le privilége des concours d'animaux de boucherie. Dans cette dernière lutte, M. André eut l'initiative des réclamations et soutint presque seul tout le feu de la controverse ouvert entre les deux cités rivales.

La lettre qu'il écrivit à cette occasion à un de nos députés, M. le colonel Hennocque, témoigne de l'ardeur de son patriotisme local et de sa vive sollicitude pour les intérêts messins. Je vous en citerai quelques passages où vous retrouverez votre confrère avec la finesse charmante de son esprit :

« Il y a un point incontestable et prouvé, dit-il, » c'est que la ville de Metz n'est jamais favorisée.

» On nous a enlevé notre académie universitaire, » nous allons perdre le plus gros de notre direction » d'artillerie qui s'en va à Bourges. On nous avait » promis une faculté des sciences, qui eût été si bien » placée et si utile à Metz, on l'a donnée à Nancy.

» J'ai souvent pensé qu'il manque quelque chose » à l'esprit public des Messins, il n'y a pas d'en- » semble; chacun s'occupe de ses intérêts person- » nels et peu, très-peu, des intérêts généraux; si une » idée quelconque surgit, elle est non pas débattue, » mais combattue. Il résulte de ces dispositions une » apathie qui nous empêche d'avancer.

» Il faudrait demander, demander sans cesse, pour

Digitized by Google

» ne pas être oublié. Ceci me rappelle une fable de » Florian que je vous demande la permission de » citer : *Le Bouvreuil et le Corbeau.* Le premier, » plein de gentillesse, réjouissait tout le monde par » ses chants, on l'aimait ; le second criait sans cesse : » du pain, du fromage ; il était insupportable, mais » chacun s'empressait à lui porter sa nourriture. On » trouve un matin le bouvreuil étendu dans sa cage, » il était mort de faim.

» C'est dommage, disait-on, lui qui chantait si bien !

» Le corbeau crie encore et ne manque de rien.

» La triste destinée du bouvreuil serait-elle donc » celle qui est réservée à la ville de Metz. »

C'est ainsi que M. André, qui ne demandait jamais rien pour lui, savait demander pour les autres.

Chaque fois qu'une question importante s'agitait dans la cité, M. André était aux premiers rangs pour défendre les intérêts menacés, qui plus d'une fois ont trouvé, dans son expérience pleine de sagacité, un appui efficace.

En 1845, il se fait de la sorte l'avocat des commerçants et des boulangers de la ville de Metz, et fait valoir avec toute l'autorité de ses études spéciales, des considérations importantes destinées à combattre un projet de halle aux blés qui se trouvait à l'ordre du jour parmi les délibérations du Conseil municipal.

Que l'on envisage la halle comme une spéculation pour le budget de la ville, ou qu'on y veuille voir un moyen de régulariser les cours, M. André démontre qu'elle est nuisible ou inutile. Je ne sais pas s'il y a des objections sérieuses à faire à cette appréciation, mais elle était exposée avec une grande lucidité. La

Digitized by Google

polémique de M. André triompha, et le projet dont il avait fait ressortir les inconvénients céda la place à d'autres travaux d'une utilité plus incontestable.

En 1848, quand le gouvernement de la République, effrayé des problèmes sociaux qui se dressaient devant lui, prescrivit une vaste enquête sur le travail industriel et sur l'organisation de l'enseignement agricole, M. André fut, dans notre pays, un de ceux qui apporta à cette étude immense le concours le plus enthousiaste et le plus dévoué. Parmi d'autres propositions, il développa la pensée qu'une des améliorations les plus utiles à introduire dans le département de la Moselle serait la culture du mûrier et l'élève du ver à soie. L'Académie de Metz a pris depuis cette idée féconde sous son haut patronage, et si le sort de la guerre avait laissé à notre département des destinées meilleures, peut-être quelques-uns de nous auraient-ils vu un jour nos campagnes, grâce à ces encouragements intelligents, s'enrichir d'une nouvelle industrie.

La question des subsistances a été de tous temps pour M. André un sujet d'études approfondies. Il y aurait un véritable intérêt à vous analyser les mémoires qu'il a publiés sur la taxe du pain, sur l'échelle mobile, sur les approvisionnements de réserve. M. André n'était pas partisan de la liberté absolue du commerce, cependant il était loin d'appartenir à l'école extrême des protectionnistes obstinés. Il suivait en cela la nature de son esprit toujours disposée à la conciliation.

Mais je recule devant l'examen de ses publications économiques. Il appartient à un juge plus spécial et plus compétent de les apprécier avec une certaine autorité. On trouvera peut-être à réfuter quelques

Digitized by Google

opinions et à combattre telle ou telle proposition, mais je suis sûr que le critique le plus sévère rendra hommage aux recherches consciencieuses et variées de notre confrère, ainsi qu'au style simple, élégant et clair avec lequel ses idées sont exposées.

Je reviens à la vie de M. André, désireux de vous en rappeler en quelques mots les dernières épreuves.

La fin prématurée d'un fils unique, dont la carrière avait été une cause de préoccupations, fut, en 1860, un coup douloureux pour de vieux parents, dont le seul appui était désormais une fille, consolatrice dévouée de leurs vieux jours.

Le 10 juin 1870, la mort vint rompre une union qui fut, pendant cinquante ans, un modèle de tendresse et d'estime réciproques. Brisé par l'âge et par la douleur, c'est à peine si M. André put, d'un pas chancelant, accompagner jusqu'au champ du repos cette compagne fidèle d'une longue vie. Trois mois après, le 23 septembre, il l'avait rejointe pour toujours.

Il eut la douleur de voir les premiers désastres d'une guerre follement déclarée et mal conduite, mais il mourut avant la chute de notre cité, et c'est une consolation de penser qu'au moins il n'a pas été témoin de cette déplorable catastrophe. Sa nature optimiste a dû se refuser à prévoir les défaillances dont nous devions être les victimes. Elle avait un besoin irrésistible d'espérer, et je suis sûr qu'en s'éteignant votre confrère croyait encore au salut possible de la France et de Metz.

Une dernière amertume a donc été épargnée à sa vie.

Et maintenant que ma tâche est remplie, laissez-moi dire un dernier adieu à l'homme bon, aimable,

Digitized by Google

intelligent que vous avez perdu. Sa mémoire méritait une étude plus approfondie des travaux qu'il a produits ; mais si l'hommage que j'ai rendu à sa personne et à ses œuvres est insuffisant, il est au moins profondément cordial et sympathique.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. FÉLIX MARÉCHAL,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MAIRE DE METZ,

PAR M. DE BOUTEILLER.

Messieurs,

L'Académie de Metz s'est toujours montrée fidèle à la pieuse coutume de consacrer un souvenir à ceux qu'elle a perdus : ni les afflictions multipliées du présent, ni les inquiétudes de l'avenir ne la détournent de l'accomplissement de ce devoir sacré. Elle sait, pour le remplir, imposer silence aux patriotiques préoccupations que tout, en ce moment, s'unit pour rendre plus douloureuses. Fidélité touchante et dont elle mérite qu'on la loue !

Mais quant à celui dont je viens vous entretenir, il n'était pas besoin de ce culte pieux voué à la mémoire de vos morts pour vous faire vivement ressentir sa perte. Ce coup a ravivé et complété le deuil qui pesait sur la cité tout entière, il a eu son retentisse-

Digitized by Google

ment dans tous les cœurs. Comment n'aurait-il pas été particulièrement sensible pour une Compagnie qui, depuis si longtemps, fière de compter M. Maréchal parmi ses membres, l'entourait de ses respects et de son affection ?

L'Académie, Messieurs, en choisissant un autre organe pour exprimer ses sentiments, eût pu aisément faire apprécier notre regretté confrère d'une manière plus digne de ses éminentes qualités, mais elle ne pouvait faire parler de lui avec une conviction plus profonde et une effusion mieux sentie. Du reste, tout dans cette vie a été si publiquement utile et généreux ; elle est restée si constamment vouée au culte et à la pratique du bien, que celui qui veut la redire, pour être éloquent n'a qu'à être sincère. Il n'a qu'à vous la rappeler telle que nous l'avons vue s'écouler sous nos yeux, et ce simple récit devra à son caractère de fidélité sans détour, à l'absence de tout art et de toute recherche, un mérite qui lui suffira pour s'élever à la hauteur de son sujet ; il constituera, par cela même qu'il ne sera que vrai, le plus complet et le meilleur des panégyriques.

Philippe-Félix MARÉCHAL naquit à Metz, le 4 prairial an VII (24 novembre 1798), dans la modeste maison de la rue Vincentrue, n° 25, où étaient fixés ses parents. Louis Maréchal, son père, exerçait avec honneur la profession médicale. Le jeune Félix fit ses études au lycée de Metz ; un ami d'enfance, qui fut l'ami de toute sa vie, résume ces premières années, passées dans sa famille et au collége, en disant : « Qu'il était un bon fils et un bon élève, doué d'un sens droit et d'un esprit fin, et fort aimé de ses camarades. » Il grandit au milieu d'une atmosphère embrasée de passions et d'ambitions militaires, sans

Digitized by Google

cesse surexcitées par le canon de nos victoires. Mais tout jeune encore, il avait appris, à l'exemple de son père, qu'il y a un autre genre d'honneur que celui qui s'acquiert dans les champs de la guerre. Il avait compris que c'est aussi un poste de combat qu'occupe le médecin voué au soulagement des misères publiques et à la lutte contre la souffrance et la mort. Il n'avait pas hésité à dire que ce poste serait le sien.

Les traditions de trois générations de médecins honorables s'unissaient à l'exemple qu'il avait sous les yeux pour lui offrir une succession séculaire de charité envers les souffrants, et de dignité professionnelle, transmise comme un héritage de famille [1]. Son bisaïeul, en effet, Louis Maréchal, originaire de Pontoy, venu s'établir à Metz comme chirurgien juré, y avait honorablement exercé son art jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son aïeul, Jean-Louis Maréchal, chirurgien stipendié de la cité, mort à quarante-six ans, en 1787, avait mérité par son zèle charitable de recevoir la sépulture dans la chapelle des frères de l'hôpital Saint-Georges, auprès des pauvres malades auxquels il avait prodigué ses soins. Il voyait enfin son père, Louis Maréchal, docteur en chirurgie, consacrer la part principale de ses talents et de sa vie aux indigents de la première section, au milieu de laquelle il vivait, et s'honorer des fonctions

[1] Louis Maréchal, époux de Catherine Barthelemy, naquit en 1712, mourut en 1797. — Jean-Louis Maréchal, époux de Françoise Louis, naquit en 1741, mourut en 1787. — Louis Maréchal, époux de Marie-Madelaine-Philippine Billotte, naquit en 1770, mourut en 1841. — Un frère de ce dernier, nommé Jean-Baptiste, était également docteur en chirurgie. Il servit en qualité de chirurgien en chef dans les hôpitaux de Metz et de Thionville. (*Registres de l'état civil et des paroisses Saint-Victor et Saint-Eucaire.*)

Digitized by Google

gratuites de médecin des pauvres, au point de les conserver jusqu'à ce que les forces lui manquassent pour les remplir. Le jeune Maréchal se voua donc à la médecine. Il pouvait dire, comme le célèbre médecin Antoine Louis, dont on aime à le rapprocher sous plus d'un rapport, qu'il faisait choix de cette carrière « parce qu'elle joint aux connaissances nécessaires de l'économie animale la douce satisfaction de soulager l'humanité ». Et c'est ainsi que, poussé par ces nobles mobiles et préparé par les soins attentifs de son père, M. Maréchal entreprit l'étude difficile de l'art de guérir.

Il commença par suivre les cours de la faculté de Paris, puis les quitta pour se rendre à Montpellier où l'attendait le patronage de son illustre compatriote Lallemand, membre de l'Institut, qui lui fit l'honneur de le choisir comme chef de clinique externe à l'Hôtel-Dieu de Saint-Éloy.

Reçu docteur en médecine par la faculté de Montpellier, le 28 avril 1821, il consacra encore trois ans à fortifier ses talents sous le maître illustre qui avait contribué à les former, et revint, en 1824, se fixer auprès de sa famille. Deux ans après il s'allia, par un mariage qui fit le bonheur de sa vie, à une famille dans laquelle le mérite semble avoir constitué un commun héritage.

Peu de temps lui suffit pour faire pleinement apprécier à Metz ses grandes qualités. Dès 1831, la position qui lui appartenait parmi ses collègues était telle que quand, à cette époque, le fléau dont l'Europe épouvantée suivait depuis quelques années la marche progressive, parut soudainement au plein cœur de l'Allemagne, frappa à la fois ses deux capitales et menaça la France de près, ce fut M. Maréchal qui fut

Digitized by Google

désigné, avec son éminent collègue, M. Scoutetten, pour aller étudier la maladie aux lieux où elle sévissait et apprendre à lutter contre elle. Heureuse association que celle de ces deux grands médecins qui se complétaient pour ainsi dire l'un par l'autre, ainsi que l'a dit si judicieusement M. le docteur Michaux [1]. Et, en effet, intelligences d'élite avec des caractères différents, ils réunissaient ainsi à la hardiesse d'un esprit avide du nouveau, amant passionné du progrès, la prudente modération et la sagacité réfléchie qui sait éviter tout écart.

Parti pour Berlin, M. Maréchal y remplit avec autant d'activité que de profondeur la dangereuse mission que son dévouement a acceptée. Puis, riche d'observations et d'enseignements, il revient à Metz, suivi de près par la redoutable épidémie à laquelle il va opposer toutes les ressources de cette expérience, acquise au péril de ses jours. Le 21 avril 1832, le choléra frappe dans notre ville sa première victime.

La génération qui vivait alors a vu M. Maréchal à l'œuvre dans ses infatigables efforts contre le mal ; elle l'a vu lutter pied à pied et n'épargner ni les indications de la science ni les conceptions de son esprit pour disputer à la contagion ses victimes. Elle n'a pas oublié ce zèle aussi éclairé que persévérant, dont la plus précieuse récompense fut d'avoir sauvé la vie à plus de la moitié des malades confiés à ses soins. Elle se souvient que, non content du service important qu'il dirigeait à Metz, le *médecin des épidémies* se prodigua avec une égale ardeur aux campagnes pareillement frappées, et que partout où le fléau parut, on le vit organiser les services et diriger les secours.

[1] Discours de M. le docteur Michaux sur la tombe de M. Maréchal.

Digitized by Google

Pendant près de six mois il épuise ses forces dans cette lutte et reçoit en récompense de sa belle et courageuse conduite, le 17 juillet 1832, le titre de *médecin agrégé des hospices civils*. C'est ainsi qu'il entre par une porte d'honneur dans cette administration hospitalière qu'il devait servir si longtemps et avec une si exceptionnelle supériorité.

Le 19 mai 1836, il est nommé médecin titulaire des hospices, titre qu'il devait, en 1855 seulement, échanger contre celui de médecin honoraire, alors que sa position à la tête des affaires municipales ne lui permettait plus d'en exercer les fonctions. Et ainsi pendant vingt-trois ans il aura rempli avec une religieuse exactitude et un infatigable dévouement cette œuvre de charité dont il ne se séparera qu'avec la vie ; car pendant seize ans encore, président de la commission administrative, il lui donnera la direction la plus éclairée et apportera à ses travaux le plus actif concours

Cette charité, digne d'être si justement louée chez M. Maréchal, avait cependant encore choisi pour s'exercer un autre théâtre non moins digne d'intérêt. En 1831, il avait remplacé son père dans les fonctions gratuites et laborieuses de la médecine des pauvres. Malgré les charges de plus en plus pesantes que lui imposait la confiance publique et les exigences d'une immense clientèle, ce ne fut qu'en 1848 qu'il renonça à ces humbles et assujettissantes fonctions. Parmi tous les exemples que renferme cette belle vie, je doute qu'il en soit un seul où l'on puisse trouver un enseignement plus à l'honneur de celui qui le donne. Aussi notre honorable confrère, M. Serot, a-t-il pu dire avec vérité, sur la tombe de cet éminent serviteur de la charité, que : « Si ailleurs M. Maréchal

Digitized by Google

a acquis une grande place dans l'estime et l'affection de ses concitoyens, c'est auprès des pauvres surtout qu'il aura, croyons-le, conquis sa place dans le sein de Dieu. »

Cependant ce n'était pas seulement la position scientifique et médicale de M. Maréchal qui avait pris à Metz un rapide accroissement. Ce n'était pas non plus seulement à son exquise bienveillance, à l'amabilité de son esprit, à sa charité pour les indigents que ses concitoyens aimaient à rendre justice : ils plaçaient aussi leur confiance dans la fermeté de son caractère et dans la haute portée de son esprit. Attaché au parti libéral, vers lequel le portait l'indépendance naturelle de ses idées, on le vit toujours rester fidèle à ses principes, mais en y associant toujours aussi la modération et la mesure qui seules peuvent, en toutes choses, assurer le triomphe durable d'une opinion ; aussi avait-il su gagner l'estime de ceux même qui ne partageaient pas ses doctrines.

Nommé membre du Conseil municipal de Metz par ordonnance royale du 11 septembre 1830, il reçoit de ses concitoyens la confirmation de ce titre lorsque ces fonctions empruntent leur origine à l'élection ; et il continue à le tenir de leurs mains, sans interruption, jusqu'à son dernier jour. Le 29 juillet 1854, désigné par le vœu unanime de la population, il prend la direction des affaires municipales, et son administration, prolongée pendant dix-sept ans, constitue, sans aucun doute, une des périodes de l'histoire de la cité les plus fécondes en progrès et en améliorations de tous genres : améliorations dont les plus importantes doivent, en toute justice, être attribuées à son initiative personnelle et à sa patiente et persistante volonté. Ce n'est pas ici qu'il convient d'énumérer

Digitized by Google

tout ce qui s'est fait d'utile à Metz pendant les années de cette laborieuse et consciencieuse administration; cependant il est de ces œuvres qu'on ne saurait passer sous silence devant une société savante qui a pour devise *l'utile* et qui embrasse, dans un commun amour, tout ce qui tient aux sciences, aux lettres et aux arts. Pourrait-elle être indifférente au souvenir de la magnifique distribution des eaux de Gorze, dont les noms de M. Maréchal et de M. Van der Noot seront à jamais inséparables; des constructions d'égouts, de lavoirs couverts, de bains publics qui en furent la conséquence et constituèrent pour l'hygiène publique un si immense bienfait?

Pourrais-je ne pas vous rappeler, entre autres témoignages de sa sollicitude pour l'instruction publique, l'agrandissement de ce lycée, où la plupart d'entre nous ont appris à former leur esprit et à devenir des hommes, et que les liens les plus étroits et les plus chers unissent à l'Académie; la réunion aux charmes élégants d'un jardin de plaisance, de l'attrait plus sérieux de l'école de botanique et sa conservation assurée par la mise en pratique du principe *utile dulci;* l'installation des collections artistiques et archéologiques dans de vastes galeries où elles trouvent, pour la première fois, une dignité qui leur avait manqué jusqu'ici et que notre Compagnie avait si souvent demandée pour elles? Du reste, un véritable monument de sincérité a été élevé à cette administration féconde, par la publicité donnée à toutes les délibérations municipales, inspiration due à son esprit vraiment libéral, ami de la libre discussion et de la publicité sans entraves.

En 1841 il est honoré du choix des électeurs du premier canton pour les représenter au Conseil d'ar-

Digitized by Google

rondissement de Metz, et il conserve cette situation jusqu'en 1848, où il est appelé au Conseil général de la Moselle par les suffrages du deuxième canton. Pendant vingt-trois ans il ne cesse de jouer, dans cette assemblée, un rôle exceptionnellement important. Dès la première année, appelé aux honneurs de la présidence par le choix de ses collègues, il garde ces éminentes fonctions jusqu'en 1852 où, la nomination par le gouvernement étant substituée à la désignation élective, il consent, par une modestie rare et par amour du bien public, à accepter la vice-présidence, qu'il occupe dix-huit ans et que des événements funestes doivent seuls l'empêcher, à la fin de sa carrière, d'échanger de nouveau contre un titre plus digne de lui.

Une institution qui, par son but et par le genre des questions qui y sont étudiées, se rapproche à la fois des préoccupations scientifiques et administratives entre lesquelles se partageait l'esprit de M. Maréchal, la *Commission d'hygiène publique et de salubrité* était, par cela même, de sa part, l'objet d'un intérêt des plus vifs. Il en occupa, pendant quinze ans, la vice-présidence et prit à ses travaux une part très-assidue. Il attachait un prix considérable aux lumières de cette Commission, dans laquelle il eut fréquemment à soulever, comme maire de Metz, d'importantes discussions où il montra toujours une compétence égale à son dévouement pour tout ce qui intéressait la santé publique.

La décoration de chevalier de la Légion d'honneur en 1851, la croix d'officier en 1857, la palme d'officier d'Académie en 1865, furent des récompenses successivement accordées à la distinction de ses services; mais il en avait trouvé de plus flatteuses dans la cons-

Digitized by Google

cience du bien qu'il avait fait et dans les témoignages de la gratitude et de l'estime publiques.

C'est dans ces hautes fonctions, au sein de la préoccupation constante du bien-être moral et matériel de ses concitoyens que vous avez vu vieillir M. Maréchal. Son esprit et son cœur n'avaient pas senti le poids des années; une perpétuelle jeunesse leur semblait réservée et sa santé, malgré de si accablantes fatigues, semblait nous permettre de lui espérer encore de longs jours, lorsque les malheurs qui s'abattirent sur la France vinrent faire une part spécialement douloureuse à la chère cité à laquelle il s'était voué. Nous avons vu le digne maire de notre malheureuse ville lutter avec une courageuse constance et une incomparable dignité contre des maux qu'il n'avait pu conjurer et dont le poids devait l'écraser. Faut-il vous rappeler, alors que nous tous, citoyens de Metz, avons vécu d'une vie commune, animée des mêmes sentiments, troublée des mêmes anxiétés, déchirée des mêmes désespoirs, les devoirs accablants qui ont rempli ces longs mois, douloureux pour tous, mais douloureux surtout pour celui sur lequel pesait une si lourde responsabilité? Non, Messieurs, ce serait à la fois une offense à la mémoire de M. Maréchal et à vos cœurs que de me croire obligé de vous le montrer constamment préoccupé des questions d'approvisionnement, d'ambulances, de tout ce qui pouvait calmer les esprits si péniblement agités et amoindrir les cruelles souffrances de la population. Non, je ne vous dirai pas plus les titres qu'il s'est faits à la gratitude de tous, dans ces temps d'effroyable crise, que je n'essaierai de vous dépeindre ce qu'il ressentit alors que notre chère cité devint la victime et le prix des désastres

Digitized by Google

de la plus lamentable des guerres. Ce jour-là il fut frappé au cœur, et il ne se releva de son lit de souffrance que pour retomber tout à coup sur un lit funèbre : comme si tout avait dû se réunir, jusqu'à l'imprévu d'une atteinte foudroyante, pour rendre plus douloureuse la perte de l'homme en qui s'était longtemps concentrée une partie si notable de la vie charitable, scientifique, administrative et patriotique de notre cité !

Lorsqu'en 1814, après des événements funestes, la ville de Metz voulut récompenser le dévouement éclairé auquel elle avait été redevable de l'amoindrissement du désastre qui avait passé sur elle, le Conseil municipal, interprète de la reconnaissance publique, vota à son premier magistrat, le baron Marchant, un service en vermeil aux armes de la ville [1].

En 1871, après des catastrophes non moins douloureuses dans leur cours, terminées par une fatale issue qui avait été épargnée à nos pères, le Conseil municipal, lui aussi, interprète du sentiment public, vota à son maire un témoignage d'honneur et de gratitude : mais c'est un tombeau qu'il lui élève ! Monument véritablement historique, expression d'un double deuil, qui redira à jamais l'inconsolable douleur d'un peuple tout entier, rendue plus amère encore par la perte de son premier citoyen !

L'Académie, elle me saura gré de le lui rappeler, n'est pas étrangère à l'inspiration à laquelle ce monument devra sa réalisation. Ce sont deux de ses

[1] Le baron Marchant n'accepta pas cet hommage. (Voir les pages consacrées par M. Maréchal, à cet éminent prédécesseur, dans l'*Exposé des travaux* de 1847, p. 14 et suiv.)

Digitized by Google

membres, M. Demoget et M. Pètre, qui, chacun dans la spécialité de leur art, feront exprimer au marbre, au granit et au bronze les sentiments de la cité ; qui la montreront « écartant les voiles de deuil dont elle est couverte, pour déposer la couronne civique sur le cercueil de celui qui l'a si bien servie et si dignement représentée[1]. »

La vie publique de M. Maréchal vient de vous être résumée en termes bien courts et bien imparfaits. Ce n'est pas une étude biographique brièvement résumée et hâtivement écrite, afin de satisfaire votre juste impatience, que cette vie serait digne d'inspirer. Il y a en elle matière à de vastes développements où se présenteraient à chaque page les plus sains et les plus nobles enseignements, et il y a lieu d'espérer que cette étude sera dignement faite, à chacun des points de vue spéciaux auxquels elle se recommande. Les éléments en sont abondants et faciles à recueillir.

Pour vous, Messieurs, il est un genre d'indications particulières auxquelles vous avez un droit naturel. Ce qui doit être rappelé à une société savante, à côté des traits principaux de l'existence du membre qu'elle a perdu, c'est la part qu'il a prise au mouvement littéraire et scientifique de son époque. Les échos de la vie publique ne doivent arriver ici qu'adoucis et comme mitigés. Tout ce qui tient à la vie de l'esprit, au contraire, doit y ressortir avec toute sa vivacité et y être l'objet d'un examen détaillé. C'est cette seconde partie de ma tâche que j'aborde, et votre connaissance du sujet que je traite suppléera à ce que je pourrais y laisser d'incomplet ou d'imparfait.

[1] Termes du rapport au Conseil municipal.

Digitized by Google

Depuis trente-cinq ans M. Maréchal était des vôtres. Telle était la considération qui, dès cette époque, s'attachait à lui et la sympathie dont il était l'objet dans la Compagnie, que presque tous ses membres tinrent à honneur de placer leur nom à côté de celui de son présentateur, M. de Saulcy. Aussi le rôle de M. Blanc, organe de la Commission, fut-il facile et le succès de son élégant rapport était-il d'avance assuré. En parlant à l'Académie des titres du candidat comme homme utile, comme médecin éminent, comme écrivain distingué, il savait que ces titres étaient appréciés de tous. Nul parmi les membres de l'Académie n'ignorait « que son esprit, à la fois vaste, juste et délicat, en faisait un de nos meilleurs juges en littérature, un de nos causeurs les plus aimables et les plus goûtés, et qu'il pouvait lui inspirer de légitimes ambitions de prétendre à des succès que ne recherchait pas sa modestie [1]. » Entré dans vos rangs le 28 février 1836 comme membre titulaire, il tint à honneur, jusqu'à la fin, de conserver ce titre, malgré les nombreuses occupations qui se partageaient sa vie. Aucun de ceux qui ont été ses confrères n'oubliera sa fidèle assiduité à nos réunions et le soin scrupuleux, en même temps que l'exquise courtoisie avec lesquels il ne manquait jamais de présenter ses excuses lorsque des motifs impérieux le contraignaient à nous faire défaut.

Il fut seulement un pénible sacrifice que nous imposèrent ses importantes occupations, ce fut celui de ne pas le voir accepter la présidence lorsque vos suffrages unanimes lui eurent décerné cet honneur. Ceux d'entre nous qui, ailleurs, l'ont vu à l'œuvre

[1] Rapport de M. Blanc.

Digitized by Google

dans l'exercice des fonctions présidentielles, regrettent, pour l'Académie, que ses travaux n'aient pas eu à profiter de la direction si sage et si éclairée qu'il n'eût pas manqué de leur imprimer. Ils auraient voulu, pour leurs confrères, que tous pussent apprécier comme eux les qualités exceptionnelles que M. Maréchal savait déployer dans la direction d'une assemblée délibérante; ce tact exquis, cette impartialité constante, cette patience à toute épreuve avec laquelle il suivait attentivement les développements d'une discussion, quelquefois même ses écarts; cet ordre et cette modération dont il donnait l'exemple à tous; cette liberté complète qu'il laissait de mettre en lumière toutes les raisons et d'examiner tous les points de vue ; puis, cette netteté magistrale avec laquelle on le voyait ensuite résumer toutes les opinions, éclairer tous les aspects, faire sortir le juste et le vrai de la confusion des avis et de la contradiction des idées, et en assurer le triomphe par la lucidité de ses déductions, la finesse de ses aperçus et la solidité de son raisonnement.

M. Maréchal prit une part laborieuse, pendant plusieurs années, aux travaux de l'Académie. Les archives de la Compagnie possèdent de lui des rapports nombreux et remarquables sur différents sujets de science et particulièrement de médecine. Il a souvent éclairci des discussions sérieuses par l'autorité de sa parole, toujours écoutée. Cependant la collection de nos *mémoires* ne contient aucun travail imprimé qui porte son nom: silence bien regrettable, car plus d'une œuvre de cet excellent esprit eût mérité de rester parmi les monuments de votre activité intellectuelle. Faut-il vous rappeler ces discours, vraiment revêtus des formes académiques les plus

Digitized by Google

pures dont la réunion, en rappelant des faits locaux intéressants, donnerait une éclatante consécration à la distinction de sa parole : ses paroles de bienvenue aux sociétés étrangères appelées par les fêtes régionales ou les concours orphéoniques; ses allocutions dans les distributions de prix et à toutes les solennités qui se sont succédé dans notre cité pendant la longue période de son administration. Toujours on l'y a entendu s'inspirer des pensées les plus élevées et savoir les exprimer de la manière la plus heureuse. Le littérateur érudit et délicat s'y est toujours associé au penseur plein de sagesse et au serviteur passionné de l'idée du progrès et de l'amour du bien.

De nombreuses sociétés savantes se firent successivement un honneur de se l'attacher au titre de membre honoraire ou correspondant. Telles sont, parmi les plus importantes, les *Sociétés de médecine* de Strasbourg, de Douai, d'Anvers, de Leipsick, la *Société chirurgicale d'émulation* de Montpellier, la *Société physico-médicale* d'Erlangen, etc.

Nous venons de dire que chez notre confrère l'érudit doublait le savant. Mais dans cet esprit si bien ouvert à tous les genres de connaissances, il en était une qui, sous l'inspiration d'un cœur dévoué avec une sorte de passion à sa ville natale, occupait, pour ainsi dire, une place favorite : c'était l'étude des vieilles institutions de notre cité, de son histoire, de ses monuments, de ses illustrations. Sa préférence pour ce genre d'études se montre dans le choix de ses communications à la Société de médecine, de ses discours présidentiels. On sent qu'il aime à laisser voir en lui, à côté de la science du médecin, l'érudition de l'historien et du lettré, double aspect sous

Digitized by Google

lequel son talent se complète sans effort et de la manière la plus heureuse. Aussi, lorsque la *Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle,* dès l'époque de sa fondation, pria M. Maréchal d'accepter le titre de membre d'honneur, ce n'était pas seulement au premier magistrat de la cité qu'elle conférait ce titre, mais encore à celui qu'elle considérait comme un maître dans la connaissance de ces antiquités locales, que sa mission était de faire revivre. Deux ans plus tard, elle avait la satisfaction de publier dans ses *Mémoires* l'histoire résumée des établissements hospitaliers de Metz, pages excellentes détachées d'un travail important rédigé par M. Maréchal pour la Commission des hospices civils.

Possesseur d'une mémoire incomparable, aussi réglée que fidèle, M. Maréchal retrouvait, sans effort et avec une entière certitude, les moindres détails des faits ou des choses qu'il lui avait une fois confiés. Ayant beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup lu et beaucoup médité, il avait de plus utilisé, avec autant de sagacité que d'attention, ses liaisons avec des hommes considérables, derniers survivants du siècle précédent. Il s'était merveilleusement assimilé ce qu'il avait recueilli de leur bouche et, en le joignant au fruit de sa propre expérience et de ses études personnelles, il était incontestablement devenu l'un de ceux qui, à Metz, savaient le plus et savaient le mieux sur le passé de notre ville. Un témoin de cette valeur, remarquable à la fois par la fidélité scrupuleuse de ses impressions et par l'étendue et la profondeur de ses connaissances, ne se retrouvera pas sans doute de longtemps.

Qui de nous, en effet, n'a fait souvent l'expérience de cette puissance de résurrection des hommes et des

Digitized by Google

choses du passé qui résidait dans sa parole? Qui de nous s'est jamais lassé de faire appel à ces souvenirs qu'il nous permettait d'interroger, avec une grâce et une obligeance inépuisables?

C'est qu'un grand fond de bienveillance modérait chez lui une nuance naturelle de fine malice, mais laissait toute sa vivacité et son piquant à un esprit du meilleur aloi, auquel sa manière de dire devait un attrait tout particulier. Si M. Maréchal avait eu l'heureuse pensée de laisser après lui des *Mémoires*, où aurait-on pu chercher mieux que là l'histoire complète et l'histoire vraie de la vie de Metz pendant ces trois derniers quarts de siècle? Il n'aurait eu qu'à laisser courir sa plume sous la dictée de son esprit si net et si fin, guidé par sa mémoire si fidèle, et tout ce qui a vécu et passé sous ses yeux, hommes, faits et choses, se serait trouvé là, retracé avec autant de précision dans le trait que de justesse dans l'appréciation. Mais ce n'est là qu'un regret stérile. Rien n'est resté de lui pour nous consoler d'avoir vu s'éteindre, dans l'éternel silence, cette parole qui savait s'alimenter dans une inépuisable et toujours attachante variété! Ce charme et cet intérêt sont, pour nous, perdus sans retour!

Pour vous dédommager de l'absence, dans vos *Mémoires*, de toute manifestation des talents de M. Maréchal, nous pouvons puiser à une source abondante, et vous ne serez pas surpris que ce soit la *Société des sciences médicales* qui vous l'offre. Cette Société, en effet, à laquelle notre honoré confrère appartenait par les liens les plus étroits, qui lui a, en échange de sa fidèle affection, prodigué les plus flatteurs témoignages d'estime, a reçu naturel-

Digitized by Google

lement, à cause de la spécialité des sujets dont elle s'occupe, la fréquente confidence de ses idées et la communication de ses plus importants travaux. Dans cette revue rapide, je ne ferai qu'esquisser légèrement des traits auxquels, dans une autre enceinte, une main compétente donnera un tracé définitif. C'est à la Société elle-même qu'il appartient de louer dignement son président honoraire à vie, mais elle permettra que d'autres, à côté d'elle, s'associent aux sentiments qu'elle a eus pour lui.

M. Maréchal s'était fait précéder à la *Société des sciences médicales*, dont il a fait partie depuis le 3 juillet 1827, par des travaux déjà remarqués; des *Observations cliniques sur les maladies cancéreuses*, publiées en 1823, et des *Observations sur l'hémicranie*, qui suivirent de près. Dès son entrée dans la Compagnie il y ajoute un *Mémoire sur les fièvres intermittentes*. Deux ans après il prend part à un concours ouvert par la faculté de Douai, et son *Mémoire sur les affections organiques* est honoré de la médaille d'or. Appelé à l'honneur de la présidence en 1842, en 1847, en 1852, passé dans la situation de membre honoraire en 1857, alors que ses fonctions municipales absorbent une grande partie de son temps, M. Maréchal reçoit, le 8 novembre 1864, le titre de président d'honneur à vie. Rien n'est plus digne et plus touchant que l'échange de paroles qui eut lieu à cette occasion. Le discours de l'honorable docteur Michaux contient un hommage trop justement flatteur, rendu à notre confrère, pour que je résiste au plaisir de lui emprunter quelques lignes : « En » vous, disait-il, nous saluons le collègue qui, pen- » dant tant d'années, fut un modèle d'attachement » à notre Société et d'exactitude à nos séances; nous

Digitized by Google

» saluons le savant qui a creusé si profondément » l'histoire médicale de notre pays et éclairé nos » discussions de sa parole si autorisée et toujours » écoutée avec tant de respect; nous saluons le » praticien consommé.....; nous saluons enfin le » magistrat éminent qui, l'heure du repos étant » venue pour lui, n'a songé qu'à consacrer toutes » ses forces et sa vaste intelligence à l'amélioration » et au progrès d'une cité dont il est le si digne » représentant.» C'était, à tous les titres, un hommage bien justifié que celui dont la Société de médecine honorait son doyen; car nul n'avait enrichi ses publications de travaux plus sérieux et pris une part plus active à ses utiles et savantes discussions.

En 1833 il avait présenté, sur l'épidémie cholérique, un *Rapport général, statistique et médical,* modèle d'ordre, d'exactitude et de sagacité auquel, même aujourd'hui, il serait difficile d'ajouter ou de retrancher quelque chose. Écoutons, sur ce point, un juge compétent, M. le docteur Méry; dans son discours présidentiel de 1866 il s'exprime en ces termes : « Dans ces tableaux si complets, rien n'est » omis : il y est tenu compte de tout et, en regard » de ses minutieuses observations, l'auteur nous pré- » sente le résumé des observations météorologiques, » pressentant déjà le rôle important que la science » devait faire jouer plus tard à l'étude comparative » des phénomènes atmosphériques et des constitu- » tions médicales. L'étude de la symptomatologie est » un modèle de précision et déjà l'auteur y signale » cette indication prémonitoire qui devait être, à » trente-quatre ans de là, l'objet de si ardentes » revendications. Enfin l'on trouve à l'article traite- » ment le résumé le plus complet de tous les moyens

Digitized by Google

» thérapeutiques employés à cette époque et auxquels » trente-quatre années, écoulées depuis, n'ont mal- » heureusement ajouté rien de plus efficace [1]. »

En 1834 il avait proposé à la Société le plan d'une œuvre considérable, adopté par elle avec empressement et qui, dit le rapport, « suffirait à elle seule » pour imprimer un puissant intérêt à ses travaux » si le zèle de ses membres se soutient jusqu'à ce » que l'œuvre soit accomplie. » Il s'agissait d'une *Topographie médicale de la ville de Metz,* rédigée en commun par les membres de la Société et devenant ainsi le lien de leurs pensées et de leurs œuvres. Idée excellente qui ne fut suivie que d'une réalisation incomplète, mais valut cependant plusieurs travaux d'un grand intérêt. Cette topographie, d'après le classement proposé, devait comprendre dix-sept chapitres. Sur le nombre quelques-uns furent traités avec talent, mais l'auteur du projet en prit sa part avec une ampleur extraordinaire, par la rédaction de son *Histoire des épidémies.* Nous arrivons, en effet, à une œuvre dans laquelle nous trouvons M. Maréchal complet, c'est-à-dire où la science médicale le dispute à l'érudition de l'historien et à la sagacité du chercheur, et dans laquelle on n'admire pas seulement le profond diagnostic et les lumineux aperçus qui caractérisent le praticien éminent, mais aussi les considérations philosophiques, toujours élevées, toujours justes qui y sont constamment associées.

Histoire des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné dans le pays Messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,

[1] *Exposé des travaux de la Société des sciences médicales,* année 1866, p. 14.

Digitized by Google

tel est le titre sous lequel est compris le vaste cercle d'études dont la préparation dura vingt ans et dont la publication parcourut ses étapes successives de 1849 à 1862, avec la collaboration, pour la dernière partie, de M. le docteur Jules Didion.

Pour retracer fidèlement le tableau de ces maladies si incomplétement et si obscurément décrites, pour en retrouver le véritable caractère pathologique à travers des récits confus, l'auteur ne s'est pas contenté de consulter les historiens contemporains et de compulser les auteurs spéciaux qui en avaient déjà fait l'objet de leurs études, mais il a contrôlé les uns par les autres, faisant jaillir la lumière d'un mot ou d'un fait, avec une circonspection et une prudence inséparables de la plus lumineuse sagacité ; il a porté ses investigations dans les archives publiques, dépouillé les ordonnances, atours et autres actes de l'autorité ; ses relations étendues avec les hommes éminents placés à la tête des plus riches dépôts publics, lui ont permis d'obtenir la communication de matériaux précieux. La scrupuleuse exactitude avec laquelle il a fait usage de ces documents est garantie par l'indication fidèle des sources où il a puisé. Il a voulu que le lecteur pût lui-même vérifier la précision des faits qu'il a rapportés et s'assurer de la justesse de l'interprétation qu'il leur a donnée. Aussi tels sont le mérite et l'autorité de ces recherches, que nulle critique n'a été élevée contre elles et que le temps ne fait qu'en rehausser la valeur.

Quand, en lisant ces pages substantielles et remplies d'un intérêt soutenu, on est amené aux effroyables calamités de 1813 et 1814, dont l'auteur parle avec une émotion où se sent l'impression de

Digitized by Google

souvenirs personnels (que sont venues, hélas! raviver depuis de récentes catastrophes), l'âme ne peut se défendre de la plus compatissante tristesse. Quand on voit l'historien de cette funeste époque rendre hommage à la vigilance de l'autorité municipale, au zèle charitable et à l'infatigable dévouement des Messins, l'esprit fait un rapprochement douloureux, et c'est avec une profonde émotion qu'il s'associe aux nobles enseignements que M. Maréchal en tire. En passant sur ce sujet émouvant, il me paraît impossible de ne pas remarquer le passage suivant du rapport de M. le docteur Winsbach, en 1863, inspiré par l'œuvre dont nous nous occupons, passage que les événements de cette année ont rendu tristement prophétique :

« ... Avec les auteurs de cette histoire, dit l'hono-
» rable secrétaire général, nous avons admiré la
» conduite pleine de dévouement de M. le baron
» Marchant, alors maire de Metz, et à la lecture de
» ces pages saisissantes, nous éprouvions presque
» le regret de n'avoir pas été de cette époque pour
» braver le danger et faire vaillamment notre devoir.
» Messieurs, pour avoir éprouvé ce sentiment in-
» time, je ne mets pas en doute que si, ce qu'à
» Dieu ne plaise! des calamités pareilles venaient
» fondre sur notre cité, nous saurions, remplis d'une
» noble émulation, seconder le magistrat placé à la
» tête de la cité et qui, par la science, le zèle et le
» dévouement, ne le cède en rien à M. le baron
» Marchant, dont il a si bien su faire l'éloge.... »

La conduite du corps médical de Metz, pendant les épreuves que nous avons traversées, a montré s'il était digne de comprendre ce noble et chaleureux langage !

Digitized by Google

A côté de cette production capitale, M. Maréchal a doté encore les Mémoires de la Société d'autres œuvres qui méritent de vous être signalées. Son discours présidentiel de 1842 contient un résumé de l'*Histoire de la lèpre dans le pays Messin* et des institutions destinées à combattre ce hideux fléau. On y voit là encore briller la plus complète connaissance des détails de notre histoire locale. Le même caractère se retrouve dans le discours présidentiel de 1848, ayant pour titre : *Esquisse historique de la profession médicale à Metz depuis les temps les plus reculés ;* véritable galerie de portraits où il fait paraître, dans le jour qui leur est dû, les Foës, les Louis, les Marchant, ses prédécesseurs en un mot ; nobles et bienfaisantes illustrations dont notre ville est justement fière et desquelles nul ne parlera désormais sans ajouter à leurs noms le nom de celui qui était si digne de faire leur éloge et de parler, à leur sujet, des devoirs qu'impose la dignité professionnelle.

Il est enfin une œuvre de M. Maréchal qui, bien que composée dans un but tout spécial, n'en a pas moins fait briller d'un sérieux éclat ses qualités d'écrivain et d'érudit. Je veux parler de cette controverse si élevée et si intéressante qui se produisit, au sein de la Commission administrative des hospices, au sujet de la création d'un hôpital d'enfants et d'un asile pour les enfants assistés, controverse dont les éléments furent publiés en 1869 sous le titre de : *Projet d'amélioration dans l'organisation de l'hôpital Saint-Nicolas.*

Parmi les mémoires dont l'ensemble constitue cette publication, la part de M. Maréchal est des plus importantes. On y voit, à côté d'une connaissance

Digitized by Google

approfondie des besoins et des convenances de toute institution destinée à soulager les misères publiques, à côté des touchantes inspirations d'un cœur profondément charitable, une science si complète des détails de la vie de nos établissements hospitaliers, que l'indication de leur origine et de leurs accroissements, présentée sous forme de préambule et sous le titre modeste de *Considérations générales*, se trouve, sous sa plume habile, constituer une histoire abrégée, aussi substantielle que bien écrite, de toutes les œuvres dues à la pieuse charité de nos pères, histoire que l'on pourra refaire avec plus de développements, mais non avec plus de netteté et d'exactitude.

Il me resterait, après cette étude rapide des œuvres de M. Maréchal, à remplir la partie la plus haute et la plus délicate de ma tâche, à étudier le caractère de l'homme moral, à rechercher les principes sur lesquels a reposé cette vie, si bien faite et si bien remplie. Mais ici, Messieurs, je suis heureux, et pour vous, et pour la mémoire de notre regretté confrère, de pouvoir céder la parole à un témoin, à un confident de cette noble existence, plus digne que personne de l'apprécier devant vous; M. Woirhaye, membre honoraire de l'Académie, le camarade d'enfance, le compagnon de jeunesse, l'ami de toute la vie de M. Maréchal, a accédé à ma prière d'ajouter l'autorité de son témoignage à l'insuffisance du mien. Il a bien voulu laisser s'épancher son cœur dans des pages écrites comme il sait écrire, pensées comme il sait penser, et il m'a autorisé à vous les communiquer. L'étude du caractère et de l'âme de M. Maréchal ne pouvait être faite par un appréciateur plus compétent et plus sincère.

Digitized by Google

« ..... La vie de M. Maréchal a été si unie, si » semblable à elle-même, que les amis, qui ont » pénétré le plus avant et depuis le plus longtemps » dans son intimité, n'ont guères à signaler en lui » que cette généreuse constance dans l'effort qui » forme le trait principal de son caractère, et qui a » été si pure, si continue, si persévérante qu'elle a » produit, au bout d'un demi-siècle, cet admirable » résultat que la cité entière a salué par son deuil » unanime et ses pieux regrets.

» Ce qu'il y a eu de puissant et d'exemplaire dans » le dernier chef de notre municipalité, ne com- » mence vraiment qu'avec son établissement à Metz, » en qualité de médecin : il semble s'être tracé dès » lors un plan de vie qu'il a fidèlement suivi ; il a » compris qu'appelé, par l'exemple de son père, à » l'exercice d'une profession honorable, il devait » d'abord exceller dans cette profession, s'il voulait » plus tard s'élever au-dessus d'elle et n'a rien né- » gligé pour devenir un médecin pratique de premier » ordre. Marié de bonne heure, selon le goût et le » choix de son cœur, il a inauguré, dès l'époque de » son mariage, cette habitude d'application morale et » de travail scientifique qui ne s'est jamais démentie » un instant pendant la durée d'une longue vie. Tout » le monde sait, à Metz, de quelle autorité considé- » rable M. Maréchal jouissait, comme médecin, dans » la dernière partie de sa carrière ; mais ce qu'il » convient surtout de relever en son honneur, c'est » que cette prépotence n'avait été conquise que » lentement, successivement, heure par heure, par » le labeur attentif, par le soin patient qu'il appor- » tait sans cesse à enrichir son esprit observateur » ou son âme compatissante des connaissances ou

Digitized by Google

» des vertus qui pouvaient rendre plus efficace la » pratique de son art; rien ne le détournait jamais » du religieux accomplissement du plus mince de » ses devoirs professionnels. Parmi tous les hommes » que j'ai pu rencontrer en ma vie je n'en ai pas » vu un seul qui ait fait plus constamment un plus » sain usage de la part de liberté que Dieu a placée » en chacun de nous. Je ne sais, pour rappeler un » souvenir évangélique, quel nombre de talents » M. Maréchal avait reçus, à sa naissance, pour les » faire valoir pendant sa vie, mais ce dont je suis » sûr, c'est qu'il a employé admirablement la part » de talents que le ciel avait remise en lui : il n'a » peut-être fait, dans le perfectionnement de son être » scientifique et moral, qu'un seul pas chaque jour, » mais il n'a pas laissé s'écouler un seul jour sans » faire un pas en avant : armé d'un discernement » sûr, il a choisi librement toutes ses idées, tous ses » sentiments, toutes ses opinions, en toute matière, » et il a toujours bien choisi, parce que son esprit » était naturellement droit, parce que son âme était » honnête et pleine d'aspirations pures et progres- » sives. C'est ainsi que, s'améliorant toujours, le » docteur Maréchal a été proclamé sans conteste, au » bout de sa carrière médicale, le premier et le plus » utile médecin de la cité.

» L'homme que l'Académie veut honorer a eu, » dans sa vie, deux mérites saillants : il a été un » excellent médecin et un maire éminemment re- » marquable entre tous les bienfaiteurs de la cité. » Dans la dernière de ces qualités, M. Maréchal n'a » pas procédé par une autre méthode que dans la » première : entré au Conseil municipal de Metz, » dès le lendemain de la révolution de 1830, il y a

Digitized by Google

» siégé plus de quarante ans, puisqu'il n'en est sorti » que par sa mort.

» Pendant plus de dix ans, le conseiller municipal, » désigné par le pouvoir exécutif, puis élu par ses » concitoyens, n'a été, dans l'assemblée dont il fai- » sait partie, qu'un auditeur exact et attentif; mais » cet auditeur modeste, qui ne prenait qu'une part » restreinte à des débats souvent orageux, était un » observateur judicieux et plein de mémoire, qui » savait utiliser, pour son instruction personnelle, » tout ce qui se disait ou se faisait autour de lui rela- » tivement aux intérêts de la ville. Après avoir long- » temps gardé le silence, il s'est mêlé aux discussions » d'une manière plus marquée, son intervention est » devenue chaque jour plus active, et cette activité » était si féconde aux yeux de tous que, vers 1856, » une sorte d'acclamation unanime a désigné le » doyen des conseillers municipaux comme l'homme » le plus évidemment capable de bien administrer » les intérêts de notre chère cité messine. L'accla- » mation populaire était juste cette fois, car personne » n'ignore aujourd'hui tout ce que M. Maréchal a » créé d'utile durant les seize ans de son édilité. Je » n'essaie pas de rappeler, même par un seul mot, » sur quels fondements est assis l'édifice de cette » popularité, si légitime; mais ce que je tiens à faire » ressortir, en l'honneur de mon regrettable ami, » c'est la base solide sur laquelle a été construit » cet édifice : dans l'exquise réputation que laisse » M. Maréchal, rien n'est venu du bonheur ni du » hasard; tout procède de lui-même, parce que tout » a été préparé de longue main par l'exercice sou- » tenu d'une volonté fortement persévérante. C'est » de lui surtout qu'on peut dire que son existence

Digitized by Google

» intellectuelle et morale a été la fille de ses œuvres » et de ses constants efforts. Né avec de nobles penchants il s'est attaché, toute sa vie, à faire croître » en lui le goût du vrai et du bien; il y a réussi. » Ami de la justice, il était parvenu à la pratiquer, » en toute matière, sans partialité et sans engouement, avec la plus aimable et la plus délicate » simplicité.

» Je serais infidèle à l'appel que vous faites à mes » souvenirs d'intimité avec M. Maréchal si, entrant » dans l'intérieur domestique, je ne relevais un » dernier trait qui complète le tableau de cette belle » individualité, si pleine d'harmonie avec elle-même. » Sans doute notre cher mort a toujours été largement aimé de ses nombreux amis, comme aussi, » dans le sein de la famille, il a été sans cesse un » père dévoué et un mari animé de la plus tendre » sollicitude pour la femme distinguée à laquelle il » était uni; mais ce qui caractérise spécialement » cette vie privée, c'est la perpétuelle ascension vers » le mieux que nous avons signalée dans la vie extérieure et publique. De même que, par l'effort de » chaque jour, il était devenu un plus grand médecin » et un meilleur maire, il a grandi également dans sa » vie intérieure dont les dernières années offraient, » en dépit de la vieillesse, l'aspect le plus digne » d'admiration : aussi l'affection de tous ceux qui » pénétraient dans cette intimité s'était changée en » un véritable respect pour tant de vertus qui marchaient si bien de compagnie et dont chacune » allait s'augmentant à mesure que l'heure de la » tombe semblait s'approcher.

» Les dures épreuves de la vie n'ont pas manqué » à M. Maréchal, et ses derniers jours ont été témoins

Digitized by Google

» de nos terribles calamités publiques ; mais s'il a été
» profondément ému, son âme, fortement trempée
» par les courageuses méditations d'un demi-siècle,
» n'a pas faibli un seul instant ; le perpétuel accom-
» plissement du devoir semble avoir été sa seule et
» suprême consolation : quand il s'est éteint on peut
» dire que c'est un juste qui a quitté la terre, et ce
» juste avait cherché, toute sa vie, à se dresser lui-
» même, et en toutes choses, à la pratique de la plus
» complète justice. »

Vous le comprendrez, Messieurs, je n'ajouterai pas un mot à un tel témoignage. On peut dire maintenant que M. Maréchal a été aussi délicatement apprécié que dignement loué. Je ne veux plus qu'exprimer, au nom de l'Académie, une vive gratitude au confrère éminent qui a bien voulu nous donner encore, après un trop long silence, la joie d'entendre une parole qui nous est restée toujours chère. Je ne veux plus que me féliciter, pour ma part, d'avoir ainsi rapproché, dans cet hommage rendu à une mémoire honorée, deux hommes dont l'affection réciproque, restée inaltérable au milieu de toutes les péripéties d'une longue carrière, rappelle celle qui unissait autrefois deux de leurs devanciers dans la possession de l'estime publique à Metz, Paul Ferry et Ancillon.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE.

Nous croyons devoir insérer, à la suite de cette notice, les discours prononcés sur la tombe de M. Maréchal, et un extrait d'un procès-verbal des séances du Conseil municipal.

Les services éminents du regrettable défunt y sont rappelés d'une manière touchante et vraie. Cette publication rendra plus complet l'éloge de M. Maréchal, en lui ajoutant le témoignage des hommes considérables qui se sont rendus, en ce jour de deuil, les interprètes du sentiment public.

Séance du Conseil municipal de Metz, du 30 mars 1871.

« Un nouveau malheur vient de frapper la cité.

» M. Félix Maréchal, l'honorable maire de Metz, depuis plus de seize ans, est mort hier.

» Né dans nos murs, l'homme éminent qui nous est si brusquement enlevé a consacré sa vie tout entière à l'administration et à la défense de nos plus chers intérêts, sans se proposer d'autre récompense que la prospérité d'une ville qu'il a profondément aimée.

» Un hommage public est dû à sa mémoire. »

L'Administration propose au Conseil de décider :

1° Que les funérailles de M. Félix Maréchal auront lieu aux frais de la ville ;

2° Qu'un terrain au cimetière de l'Est sera, gratuitement et à

Digitized by Google

perpétuité, concédé à la veuve de M. Félix Maréchal, pour la sépulture de ce dernier, la sienne propre et celle de leurs descendants ;

3° Qu'un monument funéraire sera élevé sur ce même terrain ;

4° Qu'un médaillon représentant les traits de M. Félix Maréchal sera exécuté pour prendre place au grand salon de l'hôtel de ville, dans la collection des illustrations messines ;

5° Enfin, que pour la réalisation de ces diverses mesures, un crédit de 25000 francs sera inscrit au budget supplémentaire de 1871.

Cette proposition, dans ses divers points, est, à l'unanimité et sans discussion, votée par le Conseil, dont l'émotion égale celle de l'Administration.

Comme conséquence de ce vote il est convenu :

1° Qu'une Commission spéciale s'occupera de tout ce qui est relatif aux funérailles, les invitations exceptées, la famille devant les faire elle-même. MM. de Bouteiller, Geisler, Bouchotte et G. Schneider sont désignés pour composer cette Commission ;

2° Que l'emplacement et les proportions précises du terrain, objet de la concession, seront déterminés par l'Administration, de concert avec l'architecte de la ville ;

3° Que la Commission mixte des beaux-arts sera chargée de tout ce qui se rapportera à l'exécution du monument et du médaillon.

M. le premier adjoint donne ensuite la parole à M. G Schneider qui dit :

« Le Conseil n'a pas oublié qu'au cours de l'enquête ouverte, en 1869, sur le projet d'apporter divers changements dans la dénomination des rues, j'ai déposé plusieurs propositions dont l'une était ainsi conçue :

« Depuis quarante ans, les conseils de la cité s'honorent et se félicitent de compter dans leur sein un homme dont la vie tout entière a été une vie de dévouement au bien public. Depuis quinze ans cet homme est à la tête de l'Administration municipale, et, sous sa direction aussi sage qu'habile, des choses se sont

Digitized by Google

accomplies qui laisseront parmi les populations messines un impérissable souvenir.

» A cet homme de bien, à cet éminent magistrat, je propose aux représentants de la cité de décerner un hommage de reconnaissance d'autant plus précieux qu'il arrivera avant qu'ait sonné pour lui l'heure du repos, et cet hommage consiste en ceci : émettre le vœu que le quai Saint-Pierre prenne désormais le nom de quai *Félix Maréchal*. »

« Cette proposition répondait si bien au sentiment de tous, que la Commission, aux mains de laquelle elle avait été déposée, allait lui donner le poids de son autorité, quand celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte est intervenu, déclarant, dans un excès de modestie, qu'il ne pourrait jamais consentir à ce que, sous son administration, un honneur public lui fût décerné.

» En présence d'une déclaration aussi formelle, la Commission n'a pas cru devoir demander la mise aux voix de ma proposition. Ce ne fut pas sans regrets, toutefois, car, le 30 mai 1870, M. Geisler, son rapporteur, vous disait :

» En faisant mention de cet incident, le procès-verbal de la séance sera, pour le présent, le fidèle interprète de nos sentiments de respectueuse affection ; pour l'avenir, une manifestation spontanée du Conseil municipal, proclamant, pour l'honorable M. Félix Maréchal, des droits acquis à une haute distinction, en reconnaissance de services exceptionnels rendus à la cité ; en un mot, l'expression de nos vœux, devançant les aspirations de l'opinion publique. »

« Le Conseil s'est unanimement associé aux sentiments de sa Commission.

» Aujourd'hui qu'une mort cruelle, autant que soudaine, vient de ravir à la cité son maire vénéré, je reprends ma proposition et vous demande d'émettre le vœu que le quai Saint-Pierre s'appelle désormais quai *Félix Maréchal*. Ainsi, peut-être, contribuerons-nous à perpétuer un nom dont le souvenir mérite de passer aux générations futures. »

Le Conseil, à l'unanimité, accueille la proposition de M. G. Schneider, et l'Administration, par l'organe de M. le premier

Digitized by Google

adjoint, déclare qu'elle déférera avec le plus grand empressement au vœu qui en fait l'objet.

Discours de M. Gougeon, premier adjoint à la mairie.

Messieurs,

C'est à moi, seul survivant de l'Administration municipale instituée en 1854, qu'incombe le douloureux devoir de rappeler les services que son vénéré chef n'a cessé de rendre depuis plus de quarante ans à notre chère cité, sa ville natale.

Je laisserai à d'autres le soin de vous dire ce que fut M. Félix Maréchal comme médecin, comme savant, comme écrivain ; c'est de sa carrière administrative surtout que je veux consacrer le souvenir.

L'homme éminent dont nous déplorons la perte fut nommé, pour la première fois, membre du Conseil municipal en 1830. Si, depuis cette époque, les électeurs lui ont continué sans interruption ce mandat, c'est qu'ils avaient pu apprécier son infatigable dévouement aux intérêts de la cité, c'est qu'ils rendaient justice à la loyauté de ses intentions, à l'élévation de son intelligence ainsi qu'à la fermeté de ses opinions libérales dans lesquelles il n'a jamais varié.

M. Maréchal possédait à un haut degré toutes les qualités de l'homme utile et influent dans les réunions publiques. Doué d'une mémoire admirable et d'une rare faculté d'intuition, il écoutait avec attention toutes les discussions qui se produisaient sur les différentes questions, il les résumait ensuite avec une remarquable netteté et en tirait une solution lucide qui ralliait presque toujours la grande majorité des membres du Conseil, tant cette assemblée avait confiance dans la sûreté de son esprit et la rectitude de son jugement.

Désigné depuis longtemps par l'opinion publique pour remplir les fonctions de maire, notre cher collègue se décida à les accepter en 1854, lors de la retraite de l'honorable M. Jaunez. Il les accepta surtout afin de pouvoir mettre à exécution le projet

Digitized by Google

conçu par M. Vandernoot pour la dérivation des eaux de Gorze et leur distribution dans la ville de Metz. Mieux que personne M. Maréchal savait de quel prix inestimable sont pour toute grande ville des eaux salubres et abondantes qui contribuent si puissamment au bien-être et à la santé des habitants.

Pour faire accepter par le Conseil municipal et par l'opinion publique cette grande entreprise, pour vaincre les difficultés qui surgirent pendant la longue durée des travaux, il fallut une admirable persévérance et des labeurs incessants. M. Maréchal ne faillit pas à la tâche et il eut la satisfaction bien vive et bien légitime de voir enfin, après huit années, réussir complétement l'œuvre à laquelle il s'était voué.

Il serait trop long d'énumérer en détail tous les autres travaux d'amélioration et d'embellissement qui se succédèrent sans interruption sous son administration. La publication *in extenso* des délibérations du Conseil municipal, publication due à l'initiative libérale de M. Maréchal, a permis à tous nos concitoyens de suivre pas à pas les progrès réalisés pendant ces dix-sept années. Je citerai seulement, parmi ces progrès et comme conséquence de l'arrivée des eaux de Gorze à Metz, la construction d'égouts sous toutes les rues de la ville et de deux lavoirs couverts avec bains publics qui rendent tant de services à la population. Je rappellerai aussi l'élargissement de la rue Serpenoise, la construction d'une maison d'école sur la place de la Grève, la construction de trottoirs dans la plupart des rues les plus fréquentées, l'embellissement de l'Esplanade, l'agrandissement du lycée exécuté par l'État avec une large subvention de la ville, la construction d'une galerie pour le Musée, et enfin l'acquisition du jardin de Frescatelli, si agréable aux habitants.

M. Maréchal s'occupait aussi, avec la plus vive sollicitude, des établissements de bienfaisance, des écoles, des hospices, et de tout ce qui pouvait améliorer le sort de la classe la moins aisée de la population ; c'est pour lui venir en aide que, de concert avec l'Administration et le Conseil municipal, il sollicita et obtint la création à Metz d'une manufacture de tabacs. Mais, hélas ! les sacrifices considérables que la ville a faits dans ce

Digitized by Google

but se trouvent maintenant compromis par les conséquences des désastreux événements qui viennent de s'accomplir. La France, notre bien-aimée patrie, écrasée par d'affreux malheurs, est condamnée à perdre une des plus belles parties de son territoire, et notre chère cité lui est enlevée malgré les liens indissolubles qui unissent et uniront toujours à elle les habitants de Metz. Nous tous, Messieurs, qui sentons en notre cœur la douleur immense et le déchirement indescriptible que nous cause le sort de notre ville, nous pouvons comprendre qu'elle fut la profonde affliction de M. Maréchal. Qui sait si cette affliction, jointe aux travaux extraordinaires auxquels il s'est livré pendant le blocus, n'a pas contribué à aggraver la maladie de notre vénéré maire et à nous le ravir si brusquement?

Entré avec M. Maréchal à l'Administration municipale, je l'ai suivi pendant toute sa carrière de premier magistrat de la cité et j'ai pu voir à quel point il poussait le sentiment du devoir. J'ai pu apprécier aussi chaque jour la finesse de son esprit, la délicatesse de ses sentiments, la sûreté de ses relations, l'aménité de son caractère, aménité telle que, pendant un si long exercice de ses fonctions, jamais un seul de ses collègues ne s'est séparé de lui. Il m'inspirait, comme à tous les membres de l'Administration et du Conseil municipal, une profonde affection et une haute estime qui allait jusqu'à la vénération. Aussi l'amitié dont il voulut bien m'honorer restera-t-elle comme un des meilleurs souvenirs de ma vie.

Les titres exceptionnels de M. Maréchal à la reconnaissance de ses concitoyens sont si évidents que le Conseil municipal fut unanime pour lui accorder tous les honneurs qu'il pouvait lui décerner.

Puisse cet hommage rendu à sa mémoire, apporter quelque adoucissement à la douleur d'une compagne adorée, si digne de lui par les nobles qualités de son esprit et de son cœur; puisse-t-il aussi alléger le profond chagrin d'un fils retenu au loin par d'importants travaux qui le privent de la consolation de rendre les derniers honneurs à son respectable père. Le souvenir de M. Maréchal se conservera à Metz comme un grand enseigne-

Digitized by Google

ment, car il rappellera les vertus les plus pures et les plus solides qui puissent ennoblir un citoyen.

Discours de M. Maguin, membre du Conseil général de la Moselle.

Messieurs,

Je viens, au nom du Conseil général de la Moselle, exprimer les sentiments de profonde douleur que nous inspire à tous la mort de notre éminent collègue, M. Félix Maréchal. Le département perd en lui un de ses conseillers les plus indépendants, les plus sagaces, les plus justement estimés.

Il fut élu en 1848. C'était le moment où la France, en possession d'elle-même, faisait étudier par ses conseils généraux ces grandes questions d'éducation, d'instruction primaire, de décentralisation administrative et de libertés locales qui préparaient et faisaient espérer une ère de rénovation et de progrès.

Pour diriger ces graves délibérations au sein du Conseil général de la Moselle, pour les faire aboutir à un résultat pratique, en dépit des discussions qu'entraîne l'esprit de parti, il fallait un homme qui réunit à l'estime de tous, à l'expérience des hommes et des choses, l'élévation de l'esprit, l'indépendance du caractère. Ces qualités, que M. Félix Maréchal réunissait à un si haut degré, le désignaient d'avance aux suffrages de ses collègues.

Il fut élu président et réélu en cette qualité en 1849, en 1850, en 1851. Ses collègues lui doivent en grande partie les remarquables travaux, les conclusions sagement progressives dont l'avenir, nous l'espérons, nous permettra de recueillir les fruits.

D'un calme inaltérable, d'une patience à toute épreuve, toujours bienveillant, plein de déférence pour les avis de ses collègues, M. Félix Maréchal écoutait avec une religieuse attention l'expression des opinions les plus diverses. Il se laissait interrompre, n'interrompait jamais, et savait reprendre, en même

Digitized by Google

temps que la parole, le fil de ses idées, précisément au point où il l'avait momentanément abandonné.

Puis, par un résumé impartial et lucide, il éclairait et simplifiait les questions en apparence les plus complexes et assurait presque toujours ainsi l'heureuse solution des affaires.

Le décret du 7 août 1852 venait d'enlever aux conseils généraux le droit d'élire leur bureau, pour le transférer au pouvoir exécutif. Le gouvernement offrit à M. Félix Maréchal la vice-présidence du Conseil. Pour un esprit moins élevé que celui de M. Félix Maréchal, quelle belle occasion de protester par un refus contre une décision qui froissait ses opinions libérales et méconnaissait ses éminents services !

M. Félix Maréchal ne pensa qu'à l'intérêt public : on lui demandait de rendre à ses concitoyens un service désintéressé, il accepta sans hésiter, et ses collègues, en se rappelant les occasions fréquentes où M. Félix Maréchal fut appelé à présider les délibérations de l'assemblée, n'oublieront jamais l'abnégation dont il fit preuve en cette circonstance.

Grâce à l'expérience qu'il avait acquise dans l'administration municipale et hospitalière, il savait qu'il faut prévoir l'imprévu et apporter dans la gestion des affaires publiques une économie, un ordre plus rigoureux encore que dans la gestion des intérêts privés. Toujours il défendit, presque toujours il fit prévaloir ces sages principes au sein du Conseil.

Mais le moment était venu où les fruits de tant et de si longs services allaient être emportés par le désastre imprévu qui déchire nos cœurs, qui frappe le département et la cité. Tant que durèrent le péril, le travail et l'espoir, tant que M. Félix Maréchal eut à défendre ses concitoyens menacés, à pourvoir aux besoins d'un nombre incroyable de blessés et de malades, il fut partout présent, debout, actif, comme si une force surhumaine eût soutenu son corps affaibli par l'âge et la maladie ; mais quand toute lutte eut cessé, quand tout espoir fut perdu, alors le grand citoyen qui personnifie si bien la ville de Metz, cette ville calme, froide en apparence, mais chez laquelle le patriotisme et l'amour de la France sont inaltérables, alors M. Félix Maréchal ne put

Digitized by Google

survivre plus longtemps au désastre de sa patrie, et il mourut, mais sur la brèche, car la veille encore il s'occupait, avec son activité habituelle, des intérêts du département et de la ville.

En jetant un regard sur l'ensemble de cette longue et laborieuse carrière, on se demande comment M. Félix Maréchal pouvait remplir à la fois et d'une manière si éminente, tant de fonctions importantes et diverses?

C'est qu'il avait apporté de bonne heure, dans la direction de sa vie, non-seulement cette activité constante dont nous avons tous été témoins, mais surtout un ordre parfait. L'ordre, cette obéissance au devoir de chaque moment, le respect de la règle, le sentiment profond du devoir, telles sont les qualités qui dominent dans cette noble existence et qui permirent à M. Félix Maréchal de rendre à ses concitoyens de si éminents services.

Puisse, Messieurs, ce faible hommage rendu à la mémoire de notre vénéré collègue, puisse ce témoignage de notre profonde et unanime sympathie, je ne dis pas consoler, mais adoucir quelque peu la douleur d'une honorable famille si cruellement éprouvée! Puisse surtout, Messieurs, le souvenir de cette belle vie inspirer dans l'avenir, pour le salut de la France, des dévouements aussi nobles, des caractères aussi élevés!

Discours de M. Serot, administrateur des hospices civils.

Messieurs,

L'expression de la douleur publique semblerait incomplète si la commission administrative des hospices civils de Metz ne venait, à son tour, faire entendre les regrets que lui inspire la perte de son vénérable et bien-aimé président.

Les éminentes qualités de M. Félix Maréchal, qui a été à la fois savant médecin, écrivain distingué, habile administrateur, ont fait de lui, comme on vient de le dire, un des types les plus parfaits de l'homme de bien appelé à s'occuper des intérêts moraux et matériels d'une grande cité.

Ces qualités, qui se sont produites au grand jour dans les

Digitized by Google

services qu'il n'a cessé de rendre depuis si longtemps à notre ville, M. Félix Maréchal ne pouvait manquer de les apporter dans les travaux hospitaliers auxquels il s'est consacré, à divers titres, durant toute sa vie.

Comme médecin, depuis son arrivée à Metz, au retour de Montpellier où il était allé faire ses études près d'un de nos illustres concitoyens, l'honorable docteur a constamment rempli, dans l'administration des hospices, des fonctions auxquelles il tenait encore par le titre d'honoraire. Ce service quotidien, alors même qu'il avait à satisfaire aux exigences de la plus importante clientèle, le conduisait, chaque matin, à l'hôpital pour y donner, avant tout, aux pauvres malades les soins les plus éclairés et les plus touchants. En y manquant il eût pensé, sans doute, qu'il avait perdu sa journée.

Comme administrateur, notre maire président a, pendant plus de seize ans, déployé, dans l'intérêt des hospices, toutes les ressources d'un esprit aussi fécond que prudent. — Soit qu'il ait eu à régler les recettes et dépenses d'un budget considérable, soit qu'il ait voulu améliorer les installations de vieux bâtiments ou en faire construire de nouveaux, soit qu'il ait cherché à introduire dans l'organisation hospitalière des réformes utiles, tous ses actes, toutes ses pensées tendaient à remédier aux souffrances des malheureux obligés de recourir à l'assistance publique, et à détruire ou atténuer la cause des maux qui affligeront toujours plus ou moins, quoi qu'on fasse, une partie de l'humanité.

Comme écrivain, M. Félix Maréchal a eu plus d'une occasion d'employer, au profit des hospices, le talent dont il a donné, en toutes circonstances, des preuves incontestables. — Parmi les nombreuses communications qu'il fit à la commission administrative, celle-ci ne pourra oublier un mémoire relatif à un projet d'établissement affecté aux enfants assistés ; ce travail, livré plus tard à la publicité, était devenu, sous la plume du savant rédacteur, un remarquable résumé de l'histoire de l'hospice Saint-Nicolas dont les chroniques se lient, sur tant de points, à celles de la ville de Metz.

Digitized by Google

Mais à ces qualités, dont l'éclat s'imposait en quelque sorte aux regards publics, s'en joignaient d'autres dont la manifestation plus intime révélait une bonté et une douceur que les collègues de M. Félix Maréchal, dans les œuvres de bienfaisance, ont été en position d'apprécier plus particulièrement. Comment dire ici, sans dépasser les limites dans lesquelles il convient de se renfermer, comment dire ce qu'il était au chevet des malades soignés dans nos hôpitaux? Comment dépeindre le tendre sentiment qui le portait vers l'enfance infirme et souffrante dont l'hygiène était l'objet de ses constantes préoccupations? — Il ouvrait son cœur à toutes les infortunes et s'épuisait en efforts persévérants pour les soulager.

Cet attachement aux hospices est un des traits distinctifs de M. Félix Maréchal, et sera assurément un de ses titres à la reconnaissance et au respect de tous et principalement des pauvres, des infirmes et des malades, car si dans l'Administration municipale il a fait de grandes choses, c'est aux hospices qu'il a surtout répandu son âme, et qu'il en a le mieux dévoilé tous les trésors. — Aussi de même que les parfums les plus précieux sont parfois conservés dans les vases les plus modestes, le souvenir honoré et chéri de ses vertus vivra longtemps dans ces humbles asiles de toutes les misères humaines. Ailleurs, M. Félix Maréchal a acquis une grande place dans l'estime et l'affection de ses concitoyens; c'est aux hospices surtout qu'il aura, croyons-le, conquis sa place dans le sein de Dieu.

Discours de M. Michaux, président de la Société des sciences médicales.

Messieurs,

Il y a bientôt sept ans, la Société des sciences médicales de la Moselle était réunie tout entière dans un des salons de l'hôtel de ville. Elle venait rendre à l'un des siens l'hommage le plus grand qu'elle pût rendre, et le plus justement mérité; elle venait offrir au premier magistrat de la cité le titre de président d'honneur à vie. Je n'oublierai jamais, pour mon compte, l'émotion

Digitized by Google

qui s'empara de moi quand, Messieurs, chargé, comme aujourd'hui, du périlleux honneur de porter la parole au nom de notre Compagnie, je priai notre vénérable confrère de recevoir ce gage tout exceptionnel de notre estime et de notre respectueuse affection; et quelques années se sont à peine écoulées, que nous voici cette fois réunis autour d'une tombe pour dire à ce maître que nous pleurons un dernier et solennel adieu.

Ce n'est ici ni le lieu ni le temps de vous retracer, Messieurs, cette vie si bien remplie. Qu'il me soit du moins permis d'en esquisser à grands traits les principales lignes et de vous offrir, dans cet exposé rapide, tout à la fois un bel exemple et une utile leçon.

Fils et petit-fils de médecin, Philippe-Félix Maréchal, né à Metz, le 24 novembre 1798, ne crut pas pouvoir embrasser une profession plus noble que celle de ses pères. Consacrer sa vie tout entière au soulagement des misères et des infortunes de l'humanité; travailler sans relâche et sans répit pour acquérir les connaissances si indispensables au médecin vraiment digne de ce nom; être sur la brèche la nuit comme le jour, toujours prêt à guérir, à soulager ou à consoler ceux qui souffrent, est-il, Messieurs, plus belle mission pour l'homme de cœur? C'est cette mission que Maréchal embrassa résolûment, et vous savez si, pendant cinquante ans de ce rude labeur, il a manqué un seul jour à sa tâche.

Après de fortes études à Paris et à Montpellier, après avoir été, dans cette dernière ville, chef de clinique externe à l'Hôtel-Dieu-Saint-Éloi, disciple aimé de Lallemant, ce maître illustre dont notre ville s'enorgueillit à bon droit, il fut reçu docteur en 1821, après avoir subi sa thèse inaugurale sur les affections cancéreuses.

Peu après il revint dans sa ville natale pour ne plus la quitter. De retour depuis quelques années, il fut chargé, en 1831, d'aller à Berlin étudier une maladie dont le nom seul, à cette époque, suffisait à remplir d'effroi les populations qui se croyaient menacées du fléau. Il partit accompagné de ce confrère éminent qui l'a précédé de quelques jours ap eine dans la tombe. J'ai nommé

Digitized by Google

Scoutetten. Certes, on ne pouvait faire un meilleur choix que celui de ces deux grands médecins qui se complétaient pour ainsi dire l'un l'autre. Intelligences d'élite, ils réunissaient ainsi à la hardiesse d'un esprit avide du nouveau, amant passionné de la science, la prudente modération qui sait éviter tout écart.

L'année suivante, le choléra éclatait dans nos murs et offrait un vaste champ au dévouement sans bornes de Maréchal. Après avoir, pendant six mois, lutté pied à pied contre le fléau et lui avoir arraché la moitié de ses victimes, Maréchal ne crut pas là son devoir terminé. Il prit la plume, et, dans un rapport qui est resté comme un chef-d'œuvre du genre, il traça de main de maître l'histoire de l'épidémie qui venait de nous frapper si cruellement. Quarante ans se sont écoulés depuis la publication de ce mémoire, et je ne sais si aujourd'hui on pourrait retrancher une ligne à ce travail, ou en ajouter une. Toutes les qualités qui distinguaient à un si haut point notre confrère sont là mises en lumière. Ordre, clarté, précision, sobriété de jugement, sagacité du praticien, tout est là : l'homme se peint tout entier dans son œuvre. A dater de cette époque, Maréchal tient sans conteste le premier rang parmi les médecins de la ville. Trente années durant, tant à l'hôpital que dans la clientèle civile, il prodigue au pauvre comme au riche ses soins les plus dévoués. Puis, quand vient l'heure où les soucis d'une grande administration ne lui permettent plus de continuer une vie aussi active, pendant vingt ans encore il offre à ses confrères, heureux de l'appeler en consultation, l'appui de sa longue et savante expérience.

Mais où il nous fut donné surtout de connaître et d'apprécier dans tout son mérite notre regretté confrère, c'est dans cette Société de médecine à laquelle il était si profondément attaché et qui lui rendait en estime et en considération ce qu'elle recevait de lui en dévouement et en sages conseils. Qui de vous, Messieurs, ne conservera toujours le souvenir de cette exactitude si scrupuleuse à nos séances, de cette parole si autorisée et si calme, de cette sagesse, de cette bienveillance vis-à-vis de tous ses collègues? C'est à notre Compagnie qu'il dédia, pour ainsi dire, ce travail si intéressant sur les maladies endémiques, épi-

Digitized by Google

démiques et contagieuses dans le pays Messin, travail que l'on peut à bon droit considérer comme l'histoire médicale de notre pays. Pour terminer cette œuvre considérable, qui nécessita tant de curieuses recherches, il dut faire appel à l'active collaboration d'un de ses confrères, en même temps son parent, et sur qui tous ses collègues aiment à reporter aujourd'hui l'estime et l'affection qu'ils avaient vouées à l'oncle.

Deux fois déjà notre Société avait tenu à honneur de l'appeler au fauteuil de la présidence. Le 8 novembre 1864 elle lui décernait le titre de président d'honneur à vie que, seul, M. Willaume avait obtenu jusque-là. Cet hommage spontané, rendu par tous ses confrères, fut, je crois, l'une des récompenses auxquelles il fut le plus sensible. En lui décernant ce titre, nous émettions l'espoir qu'il pourrait le garder pendant de longues années : mais nous avions compté sans les terribles catastrophes qui sont venues nous écraser.

Chacun de nous, en se repliant sur lui-même, peut aisément se rendre compte des angoisses et des déchirements de cœur que dut éprouver le premier magistrat de notre chère cité pendant les difficiles rigueurs d'un siége exceptionnel. L'histoire impartiale saura reconnaître les efforts tentés par notre municipalité pour éloigner au moins l'issue fatale de la crise. Mais le coup était porté, et le coup était mortel. Semblable à ces fiers citoyens de l'antiquité qui ne pouvaient survivre aux malheurs de la patrie, Maréchal succombe, et ainsi, par une étrange coïncidence, Metz et Strasbourg, ces deux sœurs d'infortune, se voient, à un mois de distance, privées toutes deux de leur premier magistrat que le corps médical aime à revendiquer comme deux de ses gloires.

A cette mort soudaine, qui a éclaté sur notre ville comme un coup de foudre, la cité tout entière s'est émue, le deuil est dans tous les cœurs, et Metz s'honore en honorant d'une manière aussi digne celui qui fut tout à la fois magistrat éminent, homme de bien par excellence et grand citoyen.

Digitized by Google

Discours de M. Jacquet, président de l'Académie.

Messieurs,

La catastrophe soudaine qui vient de frapper notre cité tout entière, dans la personne de M. Félix Maréchal, enlève du même coup à l'Académie de Metz un collaborateur qu'elle s'était fait une douce habitude d'écouter avec déférence, d'aimer et de vénérer. Cependant, quelque grands que soient les titres de notre regretté confrère à la douleur que nous éprouvons, n'attendez pas que je vienne ici les énumérer. Le temps n'est pas aux longs discours, encore moins aux éloges académiques. Si je vous entretenais longuement des mérites particuliers qui rendaient si précieux à notre compagnie le concours assidu de M. Félix Maréchal, je répondrais mal aux grandes et patriotiques préoccupations qui vous agitent en ce moment. Sans doute, vous jugeriez qu'un pareil hommage, comme tout autre, est bien dû à celui que nous pleurons ; mais, dans les circonstances où nous sommes, ce n'est pas ainsi, j'en suis sûr, que ma pensée irait trouver la vôtre !

Je renoncerai donc, Messieurs, bien qu'à regret, à vous retracer ici le souvenir des services que M. Félix Maréchal n'a cessé de rendre, pendant près de quarante ans, à l'Académie de Metz. Je n'essaierai pas de faire revivre devant vous cette belle et sympathique physionomie, dont le calme bienveillant, dont la dignité simple et souriante exerçait sur nous une irrésistible séduction. Je ne vous parlerai pas des qualités de son esprit, qualités si aimables et si sérieuses à la fois, et, pour tout dire en un mot, si essentiellement françaises ! Je ne vous rappellerai pas l'activité féconde qu'il a déployée en faveur d'une cause que l'Académie est fière de regarder comme la sienne, celle de l'instruction publique. Tous ces souvenirs, qui seront pieusement recueillis et conservés dans notre compagnie, se taisent aujourd'hui devant des émotions d'un autre genre, émotions vives et profondes, qui pénètrent tous les cœurs en même temps, et dont

Digitized by Google

le silence même de toute une population vous dit assez l'objet et le caractère !

En ce moment, Messieurs, l'Académie ne veut pas faire autre chose que de s'unir à vous pour déplorer une grande calamité et apporter quelque adoucissement, s'il est possible, à l'affliction d'une famille honorable et respectée. Voilà dans quels sentiments nous venons mêler nos larmes aux vôtres sur cette tombe, auprès de laquelle je vois l'image de la France en deuil qui saigne d'une blessure nouvelle ! En ce moment, c'est le magistrat, c'est le citoyen que nous regrettons avec vous ! C'est au maire de la ville de Metz que nous adressons notre suprême adieu, à cette grande et noble victime de nos désastres, à cet homme de bien, qui, fidèle à son pays jusqu'à la mort, a senti son cœur se briser à la vue des malheurs publics, et, succombant au chagrin, est allé chercher au delà du tombeau une patrie que les hommes ne puissent pas lui ravir !

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1870-1871

I. — Ouvrages publiés par des membres de l'Académie.

ABEL (CH.). — *Des Institutions communales dans le département de la Moselle. Le Pays messin. Les Comtes de Metz,* etc., IV. Metz, E. Réau, 1870, in-8°, p. 219 à 344.

BELLEVOYE (AD.) — *Observations sur les mœurs de plusieurs espèces de coléoptères qui vivent sur des plantes aquatiques. Dons divers faits au cabinet d'histoire naturelle de Metz.* Metz, J. Verronnais, 1870, in-8°, 30 p. avec gravures.

— *Inventaire des crustacés du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz.* Metz, J. Verronnais, 1870, in-8°, 22 p.

BONVALLOT (ED.). — *Coutumes de la haute Alsace, dites de Ferrette.* Colmar, 1870, grand in-8°.

BONVARLET (A.) et THILLOY (J.). *Journal de Henri Messer, juin 1712.* Metz, F. Blanc, 1870, grand in-8°, 49 p.

COLNET D'HUART (DE). — *Mémoire sur la théorie mathématique de la chaleur et de la lumière.* Luxembourg, 1870, in-4°.

HANRIOT (C.). — *Esquisse historique de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne ;* supplément aux nos 9, 10 et 11 du *Bulletin de l'instruction primaire,* in-8°, p. 1 à 196.

Digitized by Google

OLRY (E.). — L'*Archéologie et l'Instituteur*. Paris, imprimerie impériale, 1868, in-8°, 5 p.

— *Topographie de la montagne de Sion. — Vaudémont et de ses environs*. Nancy, A. Lepage, 1868, in-8°, 47 p. et 3 pl.

— *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul*. Nancy, A. Lepage, 1870, in-8°, 92 p.

SALMON (AUG.). — *Étude sur M. le colonel Cournault;* extrait des mémoires de l'*Académie impériale de Metz*. In-8°, 40 p.

SCOUTETTEN (Le professeur H.). — *Évolution médicale ou de l'Électricité du sang chez les animaux vivants, de l'Anesthésie,* etc. Metz, F. Blanc, 1870, in-8°, 105 p. (2 ex.).

STRATEN-PONTHOZ (Le comte F. Van der). — *Rapport au Conseil supérieur d'agriculture de Belgique, présenté au nom de la Commission chargée d'examiner le titre I du Code rural*. In-f°, 18 p. (5 exempl.).

TERQUEM (O.). — *Troisième Mémoire sur les foraminifères du système oolithique,* etc. Metz, Lorette, 1870, in-8°, p. 197 à 278 et pl. XXII à XXIX.

TERQUEM (O.) et JOURDY (E.). — *Note sur le terrain bathonien de la Moselle et de la Meuse;* extrait du Bulletin de la *Société géologique de France*, 2e série, T. XXVI, p. 947 à 973.

THILLOY (J.). — Voir BONVARLET (A.).

II. — Ouvrages divers.

BROCH (Le docteur O. J.). — *Traité élémentaire des fonctions elliptiques*. Christiana, P. J. Malling, 1867, grand in-8°, 281 p.

COLLIGNON (ALBERT). — *L'Art et la Vie,* 1re part., liv. 1er : la Vocation, 2e édition. Paris, Germer-Baillière, 1870, in-8°, 37 p.

Digitized by Google

JEANNEL (Le docteur J.). — *Des désinfectants: — conférence faite à l'École d'application du génie et de l'artillerie, à Metz, le 24 septembre 1870.* Metz, J. Mayer, 1870, in-12, 16 p.

LEPRIEUR. — *La Chasse aux coléoptères, notes sur la préparation, la conservation, etc., des insectes appartenant à cet ordre.* Colmar, Camille Decker, 1866, grand in-8°, 112 p.

— *Essai analytique des eaux thermales d'Hamman-Lif et d'Hamman-Gourbes de la régence de Tunis;* extrait du Recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires. T. XX, 1858. Paris, H. et Ch. Noblet, 1858, in-8°, 43 p.

LE ROY (ALPHONSE). — *Notice biographique sur Jean-Nicolas Noël;* extrait du compte rendu des *fêtes jubilaires de l'Université de Liége.* Liége, J. G. Carmanne, 1869, grand in-8°, 9 p. sur 2 col.

III. — Publications officielles.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'instruction publique.* 5e série, T. I, janv.-fév. 1870, 192 p. Paris, Imprimerie impériale, 1870, grand in-8°.

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE. — *Procès-verbaux des séances du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité et Rapports,* etc. Année 1869, p. 125 à 218. Metz, V. Maline, in-8°.

— *Bulletin de l'instruction primaire pour le département de la Moselle.* 30e année, 1870, avril à décembre, p. 53 à 180. Metz, Ch. Thomas, in-8°.

MAIRIE DE METZ. — *Procès-verbaux des séances du Conseil municipal.* Année 1869, 22 novembre-13 décembre; année 1870, 31 janvier-30 décembre; année 1871, 21 janvier-11 mars. Metz, E. Réau, 1870 et 1871, in-4°.

Digitized by Google

— *Le Blocus de Metz en 1870, publication du Conseil municipal de Metz.* Metz, E. Réau, 1871, in-8°, 254 p.

— *Mémoires pour la ville de Metz dans les négociations de paix entre la France et l'Allemagne, publication du Conseil municipal de Metz.* Metz, E. Réau, 1871, in-8°, 27. p.

IV. — Publications des Sociétés savantes.

A. — SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Ain.

BOURG. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain.* 1870, janvier à mars. Bourg, Milliet-Bottier, 1870, in-8°, 96 p.

Aisne.

LAON. — *Bulletin de la Société académique de Laon.* T. XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868. Laon, 1870, in-8°, 574 p. et 18 pl.

Alpes-Maritimes.

CANNES. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse,* 1er vol. Cannes, H. Vidal, 1870, grand in-8°, 125 p.

Ardennes.

MÉZIÈRES. — *Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes.* 27e année, n° 5, mai 1870, p. 129 à 176. Mézières, Lelaurin, in-8°.

Côte-d'Or.

DIJON. — *Journal d'agriculture de la Côte-d'Or, publié par le Comité central d'agriculture de Dijon,* nos 1 à 7, janvier à juillet 1870, p. 1 à 192. Dijon, J. E. Rabutot, 1870, in-8°.

Digitized by Google

Drôme.

VALENCE. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.* 5e année, 17e et 18e livraisons, p. 129 à 384 et 2 pl. Valence, Chenevier et Chavet, in-8°.

Eure.

EVREUX. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 3e série, T. IX, années 1864 à 1868. Evreux, A. Herissey, 1870, in-8°, 756 p.

Gard.

NÎMES. — *Bulletin de la Société d'agriculture du Gard.* 2e Bulletin, juillet 1870, p. 52 à 130. Nîmes, Clavel-Ballivet, 1870, in-8°.

Garonne (Haute-).

TOULOUSE. — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France, établie à Toulouse en 1831.* T. IX, 6e liv., p. 286 à 366, et 3 pl. Toulouse, 1870, in-4°.

— *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France, publié par la Société de la Haute-Garonne et de l'Ariége.* 3e série, T. XXI, avril à juillet 1870, p. 125 à 341. Toulouse, Rouget frères et Delahaut, in-8°.

Gironde.

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série, 30e année, 4e trim., 1868, p. 521 à 658; 31e année, 1er trim., 1869, p. 1 à 166. Paris, E. Dentu, 1868 et 1869, in-8°.

Indre-et-Loire.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* 109e année, T. XLIX, nos 1 à 3, janvier à mars 1870, p. 1 à 112. Tours, Ladevèze, 1870, grand in-8°.

Digitized by Google

Loire.

SAINT-ÉTIENNE. — *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* T. XIII, année 1869, 4 liv., 312 p. Saint-Étienne, veuve Theolier aîné et Cie, 1869, in-8°.

Loire-Inférieure.

NANTES. — *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 1869, 2e sem., p. 222 à 460. Nantes, veuve Mellinet, in-8°.

Loiret.

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais.* T. IV, p. 463 à 486; T. V, 2e, 3e et 4e trim. 1868, 2e trim. 1869, p. 37 à 134. Orléans, Georges Jacob, 1868 et 1869, grand in-8°.

Lozère.

MENDE. — *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* T. XXI, 1870, avril à juin, p. 145 à 244. Mende, C. Privat, 1870, in-8°.

Marne.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Le Cultivateur de la Champagne, Bulletin des travaux des Comices agricoles de la Marne.* 23e année, avril à juillet 1870. Châlons, T. Martin, 1870, in-8°.

REIMS. — *Travaux de l'Académie impériale de Reims.* 47e vol., année 1867-1868, nos 1 et 2, 336 p. Reims, P. Dubois et Cie, 1870, in-8°.

Mayenne.

MAYENNE. — *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.* 2e année, 3e et 4e trim., p. 27 à 66. Mayenne, Galbrun, 1869, in-8°.

Digitized by Google

Meurthe.

NANCY. — *Le bon Cultivateur, Recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy.* 50e année, nos 8 à 12, avril à juin 1870, p. 113 à 194. Nancy, Sordoillet et fils, in-8o.

Moselle.

METZ. — *Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Metz.* Janvier à juin 1870, p. 1 à 88. Metz, F. Blanc, 1870, in-8o.

— *Société de prévoyance et de secours mutuels, Taux des pensions pour la période quinquennale de 1870 à 1874.* Metz, J. Verronnais, 1870.

Nord.

LILLE. — *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* Année 1869, 3e série, 7e vol. Lille, L. Quarré, 1870, in-8o, 561 p. et 42 pl.; photographies et fac-simile.

— *Archives de l'agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille.* 18e année, 19e vol. de la collection, nos 3 à 5, mars à mai 1870, p. 91 à 229. Lille, Blocquel-Castiaux, in-8o.

Rhin (Bas-).

STRASBOURG. — *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Strasbourg.* 2e année, nos 8, 9 et 10, août à décembre 1869, p. 113 à 160. Strasbourg, G. Silbermann, grand in-8o.

Rhin (Haut-).

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* T. XL, avril à décembre 1870, p. 160 à 618 et 20 pl. Mulhouse, L. L. Bader, 1870, grand in-8o.

Rhône.

LYON. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et*

Digitized by Google

archéologique de Lyon. Année 1869. Lyon. Aimé Vingtrinier, 1870, in-8°, 302 p. et 6 pl.

— *Annuaire de la Société académique d'architecture de Lyon.* T. Ier, 1867-68. Lyon, L. Perrin, 1869, grand in-8°, 211 p. et 4 pl.

Saône (Haute-).

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 3e série, n° 2, p. 169 à 414. Vesoul, A. Suchaux, 1870, in-8°.

Sarthe.

LE MANS. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, T. XI, 1er trim. de 1870, p. 401 à 504. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1870, grand in-8°.

Seine.

PARIS. — *Association scientifique de France.* T. VII, Bulletins 170 à 178, mai et juin 1870; T. VIII, Bulletins 179 à 184, 4 juillet-7 août 1870. Paris, Gauthier-Villars, in-8°.

— *Annuaire de la Société philotechnique.* Année 1869, T. XXXI. Paris, E. Thorin, 1870, in-8° de 192 p.

— *Bulletin de la Société protectrice des animaux.* T. XVI, avril à juillet 1870. Paris, au siége de la Société, 1870, in-8°.

— *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société de statistique universelle.* 40e année, avril et mai 1870. Paris, au siége de la Société, grand in-8° à 2 col.

— *Journal d'éducation populaire, Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire.* 5e série, T. VI, n° 6, juin 1870, p. 187 à 216. Paris, au siége de la Société, in-8°.

Seine-et-Oise.

VERSAILLES. — *Bulletin de la Société impériale d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.* 2e série, T. V, n° 2, avril 1870, p. 89 à 159. Versailles, Ch. Dufaure, 1870, in-8°.

Digitized by Google

Seine-Inférieure.

HAVRE. — *Procès-verbaux des séances de la Société impériale havraise d'études diverses.* 25 février et 25 mars 1870, 16 p. Havre, Lepelletier, grand in-8°.

ROUEN. — *Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Année 1869-1870. Juillet à décembre 1869, janvier à mars 1870. Rouen, E. Cagniard, 1870, in-8°.

— *Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* T. XIII, 4e cahier de 1869, p. 109 à 179; T. XIV, 1er cahier de 1870, p. 1 à 60. Rouen, H. Boissel, 1870, in-8°.

Sèvres (Deux-).

NIORT. — *Bulletins de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres,* nos 2 à 4, février à avril 1870, p. 17 à 60. Niort, L. Clouzot, grand in-8°.

Somme.

AMIENS. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* T. X, 1868-69-70, p. 293 à 344 et 385 à 464. Amiens, Caillaux, 1870, in-8°.

— *Mémoires de l'Académie des belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.* 2e série, T. VII. Amiens, E. Yvert, in-8°.

Tarn-et-Garonne.

MONTAUBAN. — *Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* 1868-1869. Montauban, Forestié neveu, 1870, grand in-8°, 408 p.

Var.

TOULON. — *Bulletin de la Société académique du Var.* Nouvelle série, T. III. Toulon, J. Laurent, 1870, in-8°, 356 p.

— *Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de l'arrondissement de Toulon.* 21e année. Janvier à mars 1870, n° 1, 32 p. Toulon, 1870.

Digitized by Google

Vienne.

POITIERS. — *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.* nos 144 à 147, janvier à mars 1870, 175 p. Poitiers, Henri Oudin, 1870, in-8°.

Vosges.

ÉPINAL. — *Annuaire de la Société d'émulation du département des Vosges.* T. XIII, 2e cahier, 426 p. avec pl. Épinal, veuve Gley, 1869, in-8°.

B. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Allemagne.

TRÈVES. — *Die romischen Moselvillen zwischen Trier und Nennig, von Dom capitular von Wilmowsky.* (Les villas romaines de la Moselle entre Trèves et Nennig, par le chanoine de Wilmowsky.) Trier Lintz'sche Buchdruckerei, 1870, in-8° de 49 p.

Belgique.

ARLON. — *Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg.* T. VI, 1er cahier, 1870, 145 p. Arlon, P. A. Bruck, 1870, grand in-8°.

BRUXELLES. — *Bulletins du Conseil supérieur d'agriculture, Procès-verbaux du Conseil.* Session de 1870-1871. T. XXIV, 1re partie. Bruxelles, H. Thiry, 1871, in-4°, 379 p.

LIÉGE. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* T. X, 1re liv., 86 p. Liége, J. G. Carmanne, 1870, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* Mons, Dequesne-Masquillier, 1870, in-8°, 591. p.

États-Unis d'Amérique.

COLUMBIA.

WASHINGTON. — *Annual report of the commissionners of patents, for the year 1867.* (Rapport annuel des com-

Digitized by Google

missaires des brevets pour l'année 1867.) Washington, government printing office, 1868.

Volume I, Texte de 926 p.
id. II, id. de 660 p.
id. III, Atlas de 704 pl.
id. IV, id. de 736 pl.

NEW-YORK.

NEW-YORK. — *The first annual report of the american Museum natural history.* (Premier rapport annuel sur le Musée américain d'histoire naturelle.) January 1870, New-York, printed for the Museum. In-8° de 30 p.

Italie.

MONCALIERI. — *Bullettino meteorologico dell' osservatorio del R. collegio Carlo Alberto.* Vol. v, num. 2, 3, 4, février, mars et avril 1870, p. 13 à 48. Torino, in-f° à 2 col.

Luxembourg (grand-duché de).

LUXEMBOURG. — *Publication de la section historique de l'Institut, constitué sous le protectorat de Sa Majesté le roi grand-duc.* Année 1869-1870, T. XXVIII (III). Luxembourg, V. Back, in-4°.

Norwége.

CHRISTIANA. — *Index scholarum in universitate regia Fredericiana, etc.* (Index de cours de l'Université royale de Frédéric, pour le 112e semestre commençant en janvier 1869.) Christiana, Brogger et Christie, 1869, in-4°, 16 p.

— *Det kongelige uorske Frederiks Universitets aarsberctrusig for aaret 1868.* (Travaux de l'Université royale de Frédéric pendant l'année 1868.) Christiana, 1869, Brogger et Christie, in-8° de 151 p.

Digitized by Google

— *Ungedruckte, unbeachtete und venig beachtete Quellen zur geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregt.* (Sources inédites et auxquelles on a peu ou point puisé pour l'Histoire du symbole du baptême et des règles de la foi.) Christiana, P. T. Malling, 1869, in-8°, 305 p.

— *Thomas Saga Erkibyskups, etc, udgiven af C. R. Unger.* (Saga de l'ancienne littérature norwégienne, publiée par l'Université royale de Christiana.) Christiana, B. M. Bentzen, 1869, grand in-8° de 560 p. avec deux fac-simile.

Russie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bulletins de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* T. XIV, nos 4 à 6 et dern., p. 338 à 375; T. XV, nos 1 et 2, p. 1 à 255. Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie impériale des sciences, décembre 1869-juin 1870, in-4° à 2 col.

— *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* 7e série, T. XIV, nos 8 à 9 et dern., 151 p. et 13 pl.; T. XV, nos 1 à 8 et dern., 708 p. et 13 pl. Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1869-1870, in-4°.

— *Jahresbericht des physikalischen observatoriums für 1869.* (Annuaire de l'Observatoire central de physique pour 1869.) Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1870, in-4°, 62 p.

V. — Revues et Journaux.

Le Cabinet historique, revue mensuelle, etc. 16e année, 5e et 6e liv., mai-juin 1870. Paris, 1870, in-8°.

Nature, A Weekly illustrated Journal of Science. (Nature, Journal illustré des sciences.) T. I, nos 27 à 30, 5 à 26 mai 1870; T. II, nos 31 à 41, 2 juin à 11 août 1870. London, Macmilland and C. 1870, grand in-8° à 2 col.

Revue de l'Est (l'Austrasie). 28e année, novembre-dé-

Digitized by Google

cembre 1869, p. 445 à 559. Metz, Rousseau-Pallez, 1869, grand in-8°.

Le Courrier de la Moselle. 42e et 43e année, du 17 mai 1870 au 25 mai 1871. Metz, F. Blanc, in-f°.

L'Indépendant de la Moselle. 40e année, du 16 mai au 31 octobre 1870. Metz, J. Mayer, in-f°.

Le Messin. 11e et 12e année, du 10 novembre 1870 au 7 juin 1871. Metz, J. Mayer, in-f°.

Le Moniteur de la Moselle. 19e et 20e année, du 17 mai 1870 au 5 mars 1871. Metz, V. Maline, in-f°.

Le Vœu national. 23e et 24e année, du 17 mai 1870 au 25 mai 1871. Metz, Pallez-Rousseau, in-f°.

Journal de la Société agricole de l'Est de la Belgique. 21e année, nos 18 à 40, du 2 mai au 3 octobre 1870. Liége, Desoer, in-f°.

VI. — Manuscrits déposés aux archives de l'Académie.

ABEL (CH.). — Rapport sur la candidature de *M. Olry,* instituteur à Allain (Meurthe), au titre de membre correspondant.

— Aperçus nouveaux sur quelques points obscurs de l'histoire de Metz : le *Pagus metensis ;* les *Comtes de Metz, etc.*

— L'histoire de Metz racontée par les noms de ses rues.

BOUCHOTTE (ÉMILE). — L'*Almanach :* Origine de ce mot; — origine des dénominations des mesures du temps : le jour, la semaine, le mois, l'année.

(Mémoire lu à l'Académie de Metz, le 20 février 1871.)

— Un mot sur les dissidences qui se sont élevées, au douzième siècle, entre saint Bernard et Abailard.

(Mémoire lu à l'Académie de Metz, le 30 mars 1871.)

BOUTEILLER (E. de). Notice nécrologique sur *M. Félix Maréchal,* maire de Metz et membre de l'Académie, décédé en 1871.

Digitized by Google

CLARINVAL. — Observations relatives à la formation des glaçons sur la Moselle pendant le cours de l'hiver 1869-1870.

FLECK (l'abbé). Résolutions approchées de l'équation $\sin C = \sin \hat{o} - \sin \varpi$.

GERANDO (le baron de). — Une page de l'histoire de la Moselle pendant les *Cent-Jours*.

— Principes sur l'éducation, la religion, la morale et la politique.

JACQUET. — Rapport sur l'ouvrage de *Velléda*, offert à l'Académie par *Mme Auguste Penquer*.

LEDAIN (l'abbé). — Notes archéologiques sur le pays mosellan.

LORRAIN. — Étude sur le patois messin.

LUCY (AD.). — Les Pigeons, pièce de vers.

PETSCHE. — Notice nécrologique sur *M. André*, membre de l'Académie, décédé en 1870.

VÉRIOT. — Note sur un procédé simple et pratique pour déterminer le poids spécifique des corps poreux.

A. M.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

(ANNÉE 1870-1871).

Signes abréviatifs.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
G. C. ☆. Grand-croix — —
A. ✿. Officier d'Académie.
I. ✿. Officier de l'Instruction publique.

Bureau pour l'année 1871-1872.

Président titulaire: M. VIRLET, O. ☆, ancien colonel d'artillerie.
Président honoraire: M. JACQUET, A. ✿, professeur de rhétorique au lycée.
Vice-Président: M. MAGUIN, avocat.
Secrétaire: M. ABEL, ancien avocat, docteur en droit.
Secrétaire-Archiviste: M. MARCUS, ☆, ancien officier du génie.
Trésorier: M. FLECK (l'abbé), professeur au grand séminaire.

Agent: M. LEGOUT.

Digitized by Google

Membre honoraire réorganisateur de l'Académie.

DATE de l'admission. M.

Art. 8 du Règlement.

1819. HERPIN (J. Ch.), docteur en médecine; rue Taranne, 7, à Paris.

Membres honoraires.

MM.

1845. BARRAL (J. A.), O. ✻, ancien élève et répétiteur de chimie à l'École polytechnique, ancien membre du Conseil général de la Moselle ; rue de Rennes, 66, à Paris.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), O. ✻, I. ☭, inspecteur général des mines, membre de l'Institut (Académie des sciences); rue de Grenelle-Saint-Germain, 19, à Paris.

1823. DUPIN (le baron CHARLES), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences et Académie des sciences morales et politiques), etc.; rue du Bac, 118, à Paris.

1853. HENNOCQUE, C. ✻, colonel d'artillerie en retraite, ancien député au Corps législatif; à Longeville-lès-Metz.

1831. LEJOINDRE (CHARLES), C. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, ancien député au Corps législatif; rue des Saints-Pères, 52, à Paris.

1865. LEMUD (AIMÉ GEORGES de), ✻, peintre ; à Pont-à-Mousson.

1866. LE VERRIER (URBAIN), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; directeur de l'Observatoire; à Paris.

1853. MALHER (le comte), C. ✻, ancien préfet de la Moselle ; à Versailles.

1836. MORIN (ARTHUR), G. O. ✻, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur du Conservatoire des arts et métiers ; à Paris.

Digitized by Google

1836. PIOBERT (GUILLAUME), G. O. ✠, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; à Paris.

1868. QUETELET (ADOLPHE), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (Sciences) ; à Bruxelles.

1846. ROBERT (CHARLES), O. ✠, intendant général inspecteur ; rue des Saints-Pères, 9, à Paris.

1832. SAULCY (L. FÉLICIEN J. CAIGNART de), G. O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; rue du Cirque, 17, à Paris.

1833. SUSANE (LOUIS), C. ✠, général de division, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre ; à Paris.

1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✠, compositeur, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) ; à Paris.

1847. WOIRHAYE (CHARLES-FR.), O. ✠, ancien représentant du peuple, conseiller à la Cour de cassation ; rue Bonaparte, 18, à Paris.

Titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES), docteur en droit ; rue Nexirue, 18.

1830. BLANC (F.), rédacteur du *Courrier de la Moselle ;* rue du Palais, 10.

1843. BODIN (F.), ✠, artiste mécanicien ; rue Haute-Pierre, 6.

1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN) ; place de la Comédie, 8.

1865. CAILLY (CHARLES), docteur en droit ; rue Nexirue, 14.

1853. CHABERT (F. M.) ; rue de l'Esplanade, 18.

1867. CHEVRIER (GERVAIS), A. ✠, professeur de physique au Lycée de Metz.

1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ✠, principal émérite ; rue des Bénédictins, 9.

1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église chrétienne réformée ; rue des Clercs, 2.

Digitized by Google

1870. DEMOGET, architecte de la ville de Metz; rue des Bénédictins.
1863. DOMMANGET (J. PH.), ✱, doyen des avocats à la Cour d'appel ; rue aux Ours, 14.
1869. FLECK (l'abbé), professeur au grand séminaire ; rue d'Asfeld.
1863. FOURNIER, C. ✱, général de brigade du génie.
1869. GÉHIN, pharmacien; place Saint-Louis, 8.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), O. ✱, médecin principal de première classe, médecin en chef de l'École d'application ; rue de la Garde.
1855. GERANDO (de), O. ✱, procureur général près la Cour de Metz.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✱, I. ✱, inspecteur d'académie ; rue Poncelet, 7 (ancienne rue du Heaume).
1836. HARO, docteur en médecine; place Saint-Étienne, 10.
1870. HUMBERT, C. ✱, ancien colonel du génie.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ✱, professeur de rhétorique au lycée; rue des Pères-Saint-Georges.
1867. LEDAIN (l'abbé AD.) ; rue Marchant, 15.
1868. LEJEUNE (JULES), avocat, rempart Serpenoise.
1864. MAGUIN (HENRI), avocat, membre du Conseil général de la Moselle; rue Saint-Marcel, 42.
1863. MARCUS (ADOLPHE), ✱, ancien officier du génie, membre du Conseil général de la Moselle; rue des Prisons-Militaires, 20.
1863. MICHEL (ÉMILE), peintre ; rue des Prisons-Militaires, 4.
1857. MOUZIN (ÉDOUARD), directr du Conservatoire de Metz.
1858. PETSCHE, ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; à Nancy.
1847. PROST (AUGUSTE), rue du Palais, 24.
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de) ; place Saint-Martin, 3.
1857. SAINT-MARTIN (L. B. de), ✱, conducteur principal, chef de bureau des ponts et chaussées en retraite ; rue de l'Évêché, 49.

Digitized by Google

1856. SALMON (Auguste), ✻, A. ✿, ancien représentant du peuple, président de chambre à la Cour d'appel de Metz ; rue Serpenoise, 60.
1830. SIMON-FAVIER, horticulteur-pépiniériste ; rue d'Asfeld, 8.
1863. SEROT (Édouard), ✻, président de chambre de la Cour de Metz.
1836. TERQUEM (Olry), ancien pharmacien ; rue des Jardins, 6.
1862. THILLOY (Jules), A. ✿, conseiller à la Cour d'appel de Metz.

Associés-libres résidants.

MM.

1837. BOUCHOTTE (Émile), ✻, ancien maire de Metz; place de la Comédie, 8.
1827. DIDION (Isidore), C. ✻, général de brigade d'artillerie ; rue des Trinitaires, 1 bis.
1847. DIEU (Sosthène), O. ✻, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; rue des Trois-Boulangers, 4.
1843. DUFRESNE (Antoine), ✻, conseiller de préfecture honoraire ; rue des Prisons-Militaires, 8.
1862. ISNARD (Augustin), O. ✻, ancien médecin principal de première classe ; rue Poncelet, 2.
1837. LAPOINTE (Eugène), agronome; à Maizery.
1852. MARDIGNY (Paul GEORGIN de), ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; rue des Bons-Enfants, 1.
1836. MARÉCHAL (L. C.), O. ✻, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) ; rue de Paris, 4.
1838. MÉZIÈRES (L.), O. ✻, I. ✿, recteur émérite; rue du Pont-Moreau, 1.
1868. RIOLACCI, O. ✻, médecin-major au 80e régiment de ligne ; rempart des Allemands.

Digitized by Google

1856. PÊTRE (CHARLES), A. ✪, statuaire ; rue de l'Évêché, 30.

1849. SALIS (le baron de), ancien représentant du peuple ; rempart Saint-Thiébault, 6.

1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART de), ✱, ancien lieutenant de vaisseau ; place Saint-Martin, 8.

1828. SCOUTETTEN (HENRI), O. ✱, I. ✪, médecin principal de première classe en retraite ; rue des Clercs, 11.

1847. VIRLET (ÉDOUARD), O. ✱, ancien colonel d'artillerie.

1849. WORMS (JUSTIN), banquier, directeur du Comptoir d'escompte ; rue des Clercs, 9.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (ADOLPHE), A. ✪, professeur de rhétorique au lycée de Versailles.

1863. ALMERAS LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✱, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.

1864. BABINET (LÉON), ✱, A. ✪, capitaine au 5e régiment d'artillerie.

1867. BARRÉ (ADOLPHE), ingénieur des mines ; à Vienne (Autriche).

1847. BÉGIN (ÉMILE), ✱, bibliothécaire au Louvre, docteur en médecine ; rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite ; rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1847. BOULANGÉ (GEORGES), ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Arras.

1863. BOURGEOIS, I. ✪, inspect. d'académie ; à Beauvais.

1856. BOUTEILLER (ERNEST de), A. ✪, ancien capitaine d'artillerie, ancien député au Corps législatif ; rue Marchant, 27.

Digitized by Google

1846. CAZALAS (L.), O. ✻, médecin inspecteur, membre du Conseil de santé; à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✻, sous-préfet; à Savenay.
1847. CLERCX (JOSEPH), ancien conservateur de la bibliothèque de la ville de Metz; à Belletanche, près Metz.
1864. CROVA (ANDRÉ), A. ✻, professeur de physique au lycée de Montpellier.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe; à Amiens.
1863. DUFRESNOY, directeur de la manufacture des tabacs; à Bordeaux.
1836. DURUTTE (le comte CAMILLE), compositeur; rue Jurue, à Metz.
1863. GOULIER (C. M.), O. ✻, I. ✻, lieutenant-colonel du génie, chef du génie; à Besançon.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), directeur du collége de Bitche.
1835. HANRIOT (THÉODORE), ✻, I. ✻, professeur de physique à la faculté des sciences de Rennes.
1851. JACQUOT (E.), O. ✻, ingénieur en chef des mines, chef du service des machines à vapeur du département de la Seine; rue de Berlin, 12, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✻, A. ✻, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.
1847. LANGLOIS, O. ✻, docteur en médecine, pharmacien en chef en retraite; à Paris.
1848. LAVERAN, ✻, médecin inspecteur, sous-directeur de l'École de médecine militaire; à Paris.
1859. LECLERC (LAURENT), O. ✻, premier président de la Cour de Nancy.
1848. LÉVY (MICHEL), G. O. ✻, membre de l'Académie de médecine, médecin inspecteur, directeur de l'École de médecine militaire; à Paris.
1837. LUCY (ADRIEN), O. ✻, ancien receveur général; rue de Clichy, 47, à Paris.

Digitized by Google

1844. MAILLOT (FRANÇOIS-CLÉMENT), C. ✠, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé ; à Paris.

1858. MAUROUARD, ✠, directeur de la poudrerie de Saint-Ponce (Ardennes).

1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ✠, général de division du génie ; à Paris.

1843. MICHEL (EMMANUEL), ✠, conseiller honoraire à la Cour de Metz ; à Tulle (Corrèze).

1843. PLASSIARD, ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Lorient.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Lille.

1862. RIVES (THÉODORE des), O. ✠, sous-intendant militaire en retraite ; à Strasbourg.

1844. SAINT-VINCENT (le baron PAUL de), ✠, conseiller à la Cour de Nancy.

1851. STRATEN-PONTHOZ (le c^te^ FRANÇOIS VAN DER); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.

1855. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé RENÉ), au château d'Hannoncelles (Meuse).

1863. TERQUEM (ALFRED), I. ☙, professeur de physique à la faculté des sciences ; à Strasbourg.

1862. TRAUTMANN, ✠, ingénieur en chef des mines ; à Dijon.

1852. VIAL (JULES), ✠, chef d'escadron d'état-major, professeur à l'École d'état-major ; à Paris.

1858. VIGNOTTI (AUGUSTE), ✠, chef d'escadron au 8^e^ régiment d'artillerie ; à Toulouse.

1847. VINCENOT, O. ✠, lieutenant-colonel du génie en retraite ; à Bordeaux.

1847. VINCENOT (L. L.), ancien professeur de mathématiques ; à Pont-à-Mousson.

1865. WELTER (J. B.), ✠, chef d'escadron d'artillerie ; à Strasbourg.

1857. WOLF (C.), ✠, I. ☙, astronome à l'Observatoire ; à Paris.

Digitized by Google

Agrégés-Artistes.

MM.

1867. BAUR (F.), professeur de dessin à l'École d'application ; rue des Jardins.
1858. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur ; rue du Four-du-Cloître.
1849. BELLIÉNI, opticien ; rue Fournirue, 6.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe ; rue Neuve-Saint-Louis, 1.

Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1854. KLEINHOLT, architecte-paysagiste ; rempart Serpenoise, 19.
1849. SAMSON, médecin vétérinaire ; rue de la Paix.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HYPPOLYTE), avocat ; à Autun.
1861. ANCELON (É. AUGUSTE), docteur en médecine ; à Dieuze.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine ; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1833. AUDOY (J. VICTOR), C. ✠, général de brigade ; à Lavaur.
1859. BEAUDOUIN (JULES), ✠, géologue ; à Châtillon-sur-Seine.
1854. BELHOMME, ancien directeur du jardin botanique de Metz ; rue Mouffetard, à Paris.
1861. BELLIN (GASPARD), juge suppléant au tribunal de première instance ; à Lyon.
1855. BENEYTON (AMÉDÉE), percepteur ; à Colmar.
1862. BENOIT (LOUIS), maire de Berthelming (Meurthe).
1867. BERIGNY, A. ✠, docteur en médecine, secrétaire de la Société de météorologie de France ; à Versailles.

Digitized by Google

1865. BONVALLOT (ÉD.), conseiller à la Cour d'appel de Colmar.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.
1835. BOUILLET (J. B.), ✻, naturaliste, directeur du musée ; à Clermont-Ferrant.
1832. CAHEN (SAMUEL), hébraïsant ; à Paris.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A. F.), juge au tribunal de la Seine ; rue de Tournon, à Paris.
1854. CARRÉ (MICHEL), homme de lettres ; à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✻, commissaire près le premier conseil de guerre ; à Marseille.
1859. CASTAN (AUGUSTE), bibliothécaire de la ville ; à Besançon.
1821. CAUMONT (A. de) O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; à Caen.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire ; à Thury (Moselle).
1867. CHAUTARD (J.), I. ❦, professeur de physique à la faculté des sciences de Nancy.
1826. CHENOU, ✻, I. ❦, doyen de la faculté des sciences de Poitiers.
1849. CIVRY (VICTOR BARRISIEN de), homme de lettres ; à Paris.
1868. CLOUET (l'abbé) ; à Verdun.
1870. COLIN (LÉON), médecin principal de l'armée, professeur à l'École de médecine du Val-de-Grâce ; à Paris.
1866. COLNET D'HUART (de), docteur ès sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✻, docteur en médecine ; à Noyon.
1862. DEBLAYE (l'abbé) ; à Lunéville.
1845. DÉGOUTIN (ALPHONSE), conseiller à la Cour d'appel de Nancy.
1821. DELCASSO (LAURENT), O. ✻, I. ❦, recteur émérite ; à Strasbourg.

Digitized by Google

1868. DUBOIS (Édouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale ; à Brest.
1845. DUMONT, ✻, juge au tribunal ; à Saint-Mihiel.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1832. FÉE (Ant. L. A.), O. ✻, I. ❦, membre de l'Académie de médecine, professeur d'histoire naturelle à la faculté de médecine de Strasbourg.
1845. FISTIÉ (Joseph), agronome ; à Grosbliederstroff (Moselle).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles ; à Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine ; à Montpellier.
1866. FORMONT (Auguste), homme de lettres ; à Lille.
1858. FRÉCOT (Henri), O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Nancy.
1845. GÉNOT, agronome ; à Maizières (Moselle).
1866. GENTIL (Émile), A. ❦, fabricant de papiers ; à Mainbottel.
1829. GLŒSENER (Michel), membre de l'Académie royale de Belgique (sciences) ; à Liége.
1859. GOMART (Charles), ✻, secrétaire général du Comice agricole ; à Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (Jean), O. ✻, A. ❦, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), doyen de la faculté des sciences de Lille.
1839. GUERRIER DE DUMAST (le baron Aug.-Prosper), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale ; à Nancy.
1850. HÉRICOURT (le comte Achmet d'), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras ; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (Adolphe), homme de lettres ; à Paris.
1870. HUBER (Émile), ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, ingénieur civil ; à Sarreguemines.

Digitized by Google

1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines ; à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ✿, ancien sous-préfet, professeur de droit romain à la faculté de droit de Toulouse.
1845. HUOT (Paul), conseiller à la Cour d'appel de Colmar.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), député ; à Bruges.
1861. LACRETELLE (Henri), hommes de lettres ; boulevard Haussmann, 96, à Paris.
1852. LAFONTAINE (de), associé de l'Académie royale de Belgique (lettres), ancien gouverneur du duché de Luxembourg. (Décédé en février 1871.)
1870. LAPAIX (Constant), graveur héraldique ; à Nancy.
1854. LARCHEY (Lorédan), bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine ; rue de Londres, 29, à Paris.
1836. LASAUSSAYE (Louis PETIT de), O. ✿, I. ✿, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie de Lyon.
1830. LAURENT (Jules), conservateur du musée d'Épinal.
1856. LECADRE (Ad.), ✿, docteur en médecine ; au Havre.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil ; à Arras.
1860. LENOIR (Victor), architecte du gouvernement ; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (Henri), ✿, archiviste du département de la Meurthe, président de la Société d'archéologie lorraine ; à Nancy.
1865. LERAS (Napoléon), ✿, I. ✿, docteur ès sciences, inspecteur d'académie ; à Auxerre.
1831. LEVALLOIS, O. ✿, inspecteur général des mines ; rue Belle-Chasse, 44, à Paris.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin ; à Lunéville.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✿, vice-consul de France ; à Luxembourg.

Digitized by Google

1843. MANSUY, médecin vétérre ; à Frouard (Meurthe).
1847. MARY, O. ✠, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées ; à Paris.
1852. MATHÉRON (Ph. P. Émile), ✠, ingénieur civil ; à Marseille.
1867. MATHIEU (Émile), docteur ès sciences, professeur de mathématiques ; à Rozérieulles.
1856. MEAUME, ✠, avocat, professeur à l'École forestière ; à Nancy.
1838. MERSON (M. L.), ✠, major en retraite ; à Paris.
1863. MÉZIÈRES (Alfred), ✠, A. ❦, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris ; rue Madame, 44, à Paris.
1862. MICHELANT (Henri), ✠, bibliothécaire au département des manuscrits de la bibliothèque ; rue Forest, 5, à Paris (Montmartre).
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres ; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MIRCHER (Hyppolyte), O. ✠, colonel d'état-major, chef de la division militaire française en Égypte.
1830. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres ; à Paris.
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue ; à Nancy.
1841. MUNARET, docteur en médecine ; à Lyon.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine ; à Vianden.
1837. NICOLAS (Michel), ✠, I. ❦, professeur de philosophie à la faculté protestante ; à Montauban.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire ; à Longlaville (Moselle).
1870. OLRY, instituteur ; à Allain (Meurthe).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadron d'artillerie en retraite ; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1869. PASSY (Frédéric) ; à Neuilly, près de Paris.
1843. PELTE, ✠, agronome ; à Woippy, et rempart Belle-Isle, 6, à Metz.

Digitized by Google

1844. PERREY (ALEXIS), ✻, I. ❦, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Dijon.
1841. PIROUX (JOSEPH), ✻, A. ❦, directeur de l'École des sourds-muets ; à Nancy.
1853. POLAIN (MATHIEU-LAMBERT), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), administrateur-inspecteur de l'Université de Liége.
1845. POULMAIRE (ALEXIS), propriétaire-viticulteur; à Guenetrange, commune de Thionville.
1868. QUETELET (ERNEST), membre de l'Académie royale de Belgique ; à Bruxelles.
1850. QUIQUANDON (JACQUES), ✻, lieutenant-colonel du génie ; à Marseille.
1868. REBOULLEAU, docteur en médecine, médecin des hôpitaux civils ; à Constantine (Algérie).
1836. REICHENSPERGER, conseiller à la Cour de cassation du royaume de Prusse, député; à Berlin.
1867. RENARD (N. A.), I. ❦, professeur de mathématiques à la faculté des sciences ; à Nancy.
1851. ROISIN (le baron FERDINAND de), ✻ ; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Brest.
1857. SCOUTETTEN (LOUIS), ✻, médecin-major au 5e régiment d'artillerie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron EDMOND de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles) ; à Liége.
1852. SICHEL (JULES), O. ✻, docteur en médecine ; rue de la Chaussée-d'Antin, 50, à Paris.
1850. SIMONIN (EDMOND), ✻, I. ❦, docteur en médecine, directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie ; à Nancy.
1860. SIMONNET (JULES), cons. à la Cour d'appel ; à Dijon.
1866. STAAFF (le lieutenant-colonel F. N.), ✻, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norwége ; à Paris.

Digitized by Google

1825. TASTU (Mme AMABLE) ; rue de l'Ouest, 44, à Paris.
1860. TRANCHARD, ✱, adjoint à l'intendance militaire ; à Givet.
1830. TRÉLAT (ULYSSE), ✱, docteur en médecine, hospice de la Salpétrière ; à Paris.
1864. TURCK (LÉOPOLD), ancien représentant du peuple, docteur en médecine ; à Plombières.
1827. VILLEROY (FÉLIX), ✱, agronome; au Rittershoff, commune de Hasselt (Bavière).
1826. VINCENT (H. J. H.), O. ✱, I. ❶, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; à Paris, 60, rue Notre-Dame-des-Champs.
1842. VIOLLET (J. B.), ingénieur civil ; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.
1854. VION (Michel), A. ❶, chef d'institution ; à Amiens.
1828. WAHU, O. ✱, docteur en médecine, ancien médecin principal ; à Alger.
1859. WOGUE (L.), gradué grand rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.
1852. WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure de justice de Luxembourg.

Sociétés savantes correspondant avec l'Académie par voie d'échange de leurs publications.

FRANCE.

Ain. Société d'émulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain, à *Bourg*.
Aisne. Société académique de *Laon*.
— Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de *Saint-Quentin*.
— Comice agricole de *Saint-Quentin*.
Allier. Société d'émulation de l'Allier, à *Moulins*.
Alpes-Maritimes. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes, à *Nice*.
Ariége. Voir *Garonne (Haute-)*.

Digitized by Google

Aube. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, à *Troyes.*

Aveyron. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à *Rodez.*

Bouches-du-Rhône. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'*Aix.*

Calvados. Académie des sciences, arts et belles-lettres de *Caen.*

— Société des antiquaires de Normandie, à *Caen.*

— Société linéenne de Normandie, à *Caen.*

— Société d'agriculture et de commerce de *Caen.*

— Institut des provinces, des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques, à *Caen.*

Charente-Inférieure. Société d'agriculture de *La Rochelle.*

— Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de *Rochefort.*

Côte-d'Or. Académie des sciences, arts et belles-lettres de *Dijon.*

Doubs. Académie des sciences et belles-lettres de *Besançon.*

Drôme. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à *Valence.*

— Société départementale d'agriculture de la Drôme, à *Valence.*

Eure. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à *Évreux.*

Finistère. Société académique de *Brest.*

Gard. Académie du Gard, à *Nîmes.*

Garonne (Haute-). Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de *Toulouse.*

— Société d'archéologie du midi de la France, à *Toulouse.*

— Académie des jeux floraux, à *Toulouse.*

— Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, à *Toulouse.*

Gironde. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Bordeaux.*

— Société linéenne de *Bordeaux.*

— Commission des monuments et documents historiques du département de la Gironde, à *Bordeaux.*

— Société d'agriculture de la Gironde, à *Bordeaux.*

Hérault. Société centrale d'agriculture du département de l'Hérault, à *Montpellier.*

Indre-et-Loire. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à *Tours.*

Isère. Académie delphinale, à *Grenoble.*

Jura. Société d'émulation du Jura, à *Lons-le-Saulnier.*

Digitized by Google

Loir-et-Cher. Société des sciences et lettres de la ville de *Blois.*

Loire. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à *Saint-Étienne.*

Loire (Haute-). Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du *Puy.*

Loire-Inférieure. Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, à *Nantes.*

Loiret. Société archéologique de l'Orléanais, à *Orléans.*

Lozère. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à *Mende.*

Maine-et-Loire. Société d'agriculture, sciences et arts d'*Angers.*

— Société industrielle d'Angers et du Maine-et-Loire, à *Angers.*

Manche. Société des sciences naturelles de *Cherbourg.*

Marne. Le Cultivateur de la Champagne, Bulletin des Comices agricoles de la Marne, à *Châlons.*

— Académie de *Reims.*

— Société des sciences et arts de *Vitry-le-François.*

Meurthe. Académie de Stanislas, à *Nancy.*

— Société d'archéologie lorraine, à *Nancy.*

— Société centrale d'agriculture de *Nancy.*

Meuse. Société du Musée de *Bar-le-Duc.*

Moselle. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à *Metz.*

— Société d'histoire naturelle de la Moselle, à *Metz.*

— Société des sciences médicales de la Moselle, à *Metz.*

— Comice agricole de l'arrondissement de *Metz.*

— Société d'horticulture de la Moselle, à *Metz.*

Nord. Société d'émulation de *Cambrai.*

— Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à *Douai.*

— Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à *Dunkerque.*

— Société des sciences, de l'agriculture et des arts de *Lille.*

— Commission historique du département du Nord, à *Lille.*

Oise. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à *Beauvais.*

Pas-de-Calais. Académie d'*Arras.*

Puy-de-Dôme. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Clermont-Ferrand.*

Pyrénées (Basses-). Société d'agriculture du département des Basses-Pyrénées, à *Pau.*

Pyrénées-Orientales. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à *Perpignan.*

Digitized by Google

Rhin (Bas-). Société des sciences naturelles de *Strasbourg.*
Rhin (Haut-). Société d'histoire naturelle de *Colmar.*
— Société industrielle de *Mulhouse.*
Rhône. Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Lyon.*
— Société des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie de *Lyon.*
— Société académique d'architecture de *Lyon.*
Saône-et-Loire. Société éduenne d'*Autun.*
— Société d'histoire et d'archéologie de *Châlon-sur-Saône.*
Saône (Haute-). Société d'agriculture de la Haute-Saône, à *Vesoul.*
Sarthe. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au *Mans.*
Seine. Académie des sciences (Institut de France), à *Paris.*
— Société des antiquaires de France, à *Paris.*
— Société centrale d'agriculture de France, à *Paris.*
— Société zoologique d'acclimatation, à *Paris.*
— Association scientifique de France, à *Paris.*
— Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle, à *Paris.*
— Société française de numismatique et d'archéologie, à *Paris.*
— Société philotechnique, à *Paris.*
— Muséum d'histoire naturelle, à *Paris.*
— Le Cabinet historique, revue publiée par M. L. Paris, à *Paris.*
— Académie des beaux-arts (Institut de France), à *Paris.*
Seine-et-Oise. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à *Versailles.*
Seine-Inférieure. Société havraise d'études diverses, au *Havre.*
— Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, à *Rouen.*
— Académie des sciences, belles-lettres et arts de *Rouen.*
— Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à *Rouen.*
— Société d'horticulture, à *Rouen.*
— Société des sciences naturelles de *Rouen.*
Sèvres (Deux-). Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, à *Niort.*
Somme. Société d'émulation d'*Abbeville.*
— Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme, à *Amiens.*
— Société des antiquaires de Picardie, à *Amiens.*
Var. Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à *Toulon.*

Digitized by Google

Vosges. Société d'émulation du département des Vosges, à *Épinal.*
Algérie. Société archéologique de la province de Constantine, à *Constantine.*

ALLEMAGNE

Naturwissenschaftlichen Verein, zu *Bremen.*
Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften, zu *Görlitz.*
Königliche physikalische-œkonomische Gesellschaft, zu *Königsberg.*
Königliche bayerische Akademie der Wissenschaften, zu *München.*
Gesellschaft für die nützliche Forschungen, zu *Trier.*

BELGIQUE.

Académie d'archéologie de Belgique, à *Anvers.*
Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg, à *Arlon.*
Institut archéologique du Luxembourg, à *Arlon.*
Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, à *Bruxelles.*
Observatoire royal de *Bruxelles.*
Société libre d'émulation de *Liége.*
Institut archéologique liégeois, à *Liége.*
Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, à *Mons.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Columbia. Smithsonian institut, in *Washington.*
— Coast Survey office, in *Washington.*
— Department of Agriculture, in *Washington.*
— Patent office, in *Washington.*
Connecticut. Academy of Science of Connecticut, in *New-Haven.*
— Connecticut state Agricultural Society, in *Hartfort.*
Massachussets. Zoological museum at Harvard college in *Cambridge.*
Michigan. Agricultural Society of the State of Michigan, in *Detroit.*
Missoury. Academy of Science of *Saint-Louis.*
New-York. University of the State of New-York, in *New-York.*
Ohio. Ohio state Board of agriculture, in *Columbus.*
Wisconsin. Wisconsin State agricultural Society, in *Madison.*

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Philosophical Society of *Cambridge*.
Zoological Society of *London*.
Litterary and philosophical Society of *Manchester*.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg, à *Luxembourg*.
Institut luxembourgeois (ci-devant Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques, puis Société archéologique du grand-duché), à *Luxembourg*.
Société des sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg, à *Luxembourg*.
Société des sciences médicales du grand-duché de Luxembourg, à *Luxembourg*.

PAYS-BAS.

Société néerlandaise pour l'industrie, à *La Haye*.

RUSSIE.

Société impériale d'agriculture de *Moscou*.
Académie impériale des sciences de *Saint-Pétersbourg*.
Observatoire physique central de *Saint-Pétersbourg*.
Société d'archéologie et de numismatique de *Saint-Pétersbourg*.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède. Lunds Universitet, à *Lund*.
Norwége. Kongelige norske Frideriks Universitet, à *Christiana*.
— Observatoire de *Christiana*.

SUISSE.

Zurich. Société des antiquaires de *Zurich*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance de clôture de l'année.

Pages.

Lecture faite par M. Jacquet, président. — Lucien et son époque..... 1
Compte rendu des travaux pendant l'année 1870-71, par M. Lejeune, secrétaire..... 17
Programme des concours ouverts pendant l'année 1871-72.. 31
Bureau de l'Académie de Metz pour l'année 1871-72..... 35
Notice sur M. P. André, par M. Petsche..... 37
Notice biographique sur M. Félix Maréchal, par M. de Bouteiller..... 49

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1870-71..... 95
Tableau des membres de l'Académie..... 109
Sociétés savantes correspondant avec l'Académie..... 123

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 861 384